



St-Julien.info

Bulletin Municipal

Septembre 2011



L'été à St-Julien a vu la ville s'animer pour tous lors des Musiques d'été.

Ce succès repose sur un programme de festivités variées, conviviales et de qualité concocté par les services municipaux en partenariat avec de nombreuses associations, et leurs bénévoles que nous tenons à remercier vivement.

Des concerts de juin au Festival Guitare en Scène en passant par les Musicales, c'est toute la Ville qui a vibré à l'unisson.

L'été a vu également débiter des travaux de voirie en centre-ville, destinés à dynamiser et renforcer l'attractivité de St-Julien dans un cadre de vie amélioré et des circulations sécurisées. Comme beaucoup me l'ont signalé, la satisfaction est grande de voir notre ville se transformer.

J'ai tenu à réduire au maximum les gênes occasionnées par ces travaux en exigeant que la circulation, certes perturbée soit toujours maintenue avec un accès piétons et un accès aux commerces garantis.

Des essais d'aménagements urbains vont être menés dans l'espace Grande rue/place de la Libération pour optimiser la mixité piétons-voitures permettant à chacun de profiter de la Ville et de ses commerces en toute tranquillité, dans une ambiance urbaine renouvelée.

Les travaux du Transport en Commun en Site Propre sur l'avenue de Genève ont parfaitement commencé. A court terme, c'est un transport public durable qui trouvera sa place avec un accès rapide et sûr vers le centre de Genève.

Ces transformations de notre Ville sont la traduction de la détermination de mon équipe municipale de poursuivre avec méthode l'édification du St-Julien de demain, centre régional attractif de l'agglomération franco-valdo-genevoise.

Cet automne, deux projets de voirie structurants déterminants pour l'avenir de St-Julien sont soumis à une concertation préalable, à savoir : la création d'une nouvelle voie pour l'accès Ouest de la Ville avec l'aménagement d'une jonction vers le centre-ville au niveau de la rue des Sardes, la reconfiguration du carrefour de l'Arande en tant qu'entrée sud de la Ville.

Vous êtes tous concernés par ces enjeux d'aménagement urbain majeurs. Nous vous attendons nombreux dans toutes les phases de

concertation auxquelles vous serez étroitement associés.

C'est essentiel pour la mise en œuvre de choix partagés dans l'intérêt de tous.

Septembre et sa rentrée des classes est l'occasion de saluer les 4000 élèves scolarisés à St-Julien, de la maternelle à la terminale qui vont retrouver les chemins de leur établissement, preuve d'une ville jeune, dynamique et en mouvement.

Rappelons que l'ouverture ou la fermeture d'une classe relèvent de l'Inspection académique.

Le niveau du primaire, compétence communale pour ce qui concerne les moyens matériels, forme actuellement un ensemble cohérent qui répond aux problématiques contrastées de notre ville.

Le taux moyen d'élèves par classe sur la commune ne peut être pris seul en compte comme indicateur. Les spécificités de chaque école doivent être maintenues pour garantir un vrai service public, cohérent dans la continuité de la qualité de l'offre scolaire et pour le bien de tous les élèves.

Bonne rentrée à tous !

Jean-Michel Thénard
Maire de Saint-Julien-en-Genevois

PAGES
6-7

Dossier Le Plan Local d'Urbanisme

Le point sur les grandes phases d'élaboration du futur PLU.

PAGE
13

« Pas de frontières pour votre emploi de demain »

Thème retenu pour la seconde édition du salon de l'emploi.

PAGE
23

Saison culturelle 2011

Ouverture de saison fin septembre avec « L'Avare » de Molière.

A l'affiche

Les 16 et 17 septembre, St-Julien et ses hameaux dévoileront quelques secrets de leur patrimoine aux visiteurs curieux.

Visites et conférences à découvrir en compagnie des associations organisatrices.

(Page 8)

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



SAISON CULTURELLE 2011/2012



La Comédie de Genève ouvrira la saison culturelle les 22, 23 et 24 septembre

hors les murs

avec « L'Avare » de Molière.

Pour profiter d'une programmation originale et de qualité durant toute la saison **pensez à vous abonner !** Le service est nouveau et vous permet de profiter de tarifs réduits.

Contact : L'Arande 04 50 75 07 54

(Page 22)

St-Julien renoue avec les métiers d'art cet automne.

A découvrir en novembre, le Salon des métiers d'art les 5 et 6, l'Exposition artisanale, organisée par l'association Arc-en-ciel, les 18, 19 et 20, et le Salon d'art contemporain Lez'Arts, les 26 et 27.

(Page 26)



NOVEMBRE EN ART

N'hésitez pas à nous transmettre régulièrement les photos et comptes-rendus de vos manifestations sur notre adresse e-mail :

communication@st-julien-en-genevois.fr

St-Julien.info s'en fera l'écho avec plaisir.

Votre espace infos

SOMMAIRE

Édito du Maire

St-Julien au quotidien

pages 3 à 8

- Une voie dédiée au bus avenue de Genève
- Concertation sur les projets « Entrée de ville »
- La réhabilitation de la salle des Burgondes
- Dossier : Plan Local d'Urbanisme
- Retour sur les premiers aménagements du quartier Chabloux
- Journées Européennes du Patrimoine

St-Julien citoyen

pages 9 à 16

- Extraits des procès-verbaux
- Expression de la minorité
- Le point sur les impôts locaux
- « Pas de frontières pour votre emploi de demain »
- Le Genevois, territoire économique d'avenir
- Une charte pour le canton
- Association TUVIH

St-Julien à vivre

pages 17 à 21

- La Direction vie sociale
- L'allocation différentielle des crèches
- La rentrée du Service enfance-jeunesse
- Les années collège à St-Julien

St-Julien animé

pages 22 à 32

- Rentrée culturelle
- La Cie en résidence « Les Trois Points de Suspension »
- Entretien avec Mercedes Brawand
- La Cie des Archers
- Le quarantième anniversaire de la MJC
- 8^{ème} édition des Rencontres Photographiques du Genevois
- Ça s'est passé
- Agenda

Hôtel de Ville

Services

- Standard général 04 50 35 14 14
- Fax 04 50 49 23 03
- Services techniques 04 50 35 05 02
- Ateliers municipaux 04 50 35 17 49
- Service vie publique :
 - Papiers d'identité, Étrangers, Recensement militaire, Élections 04 50 35 14 14
 - Naissances, Mariages, Décès 04 50 35 00 24
- Police municipale 04 50 35 19 25
- CCAS / Vie sociale 04 50 35 37 57
- Service communication 04 50 35 50 92
- Service culturel 04 50 35 08 48
- Service scolaire 04 50 35 50 99
- Fax 04 50 35 28 66

L'Arande 04 50 75 07 54

SAMU 15

Pompiers

- Urgences 18
- Centre de secours 04 50 35 00 16

Gendarmerie 04 50 49 20 44

Office de Tourisme 04 50 04 71 63

Petite Enfance

- Secrétariat Service petite enfance 04 50 35 17 23

Ouvert tous les matins de 8h à 12h

Centre Aéré 04 50 35 17 81

Centre Municipal d'Animation (CMA)

- Route de Thairy 04 50 49 23 28
- Puy Saint-Martin 04 50 49 28 35

Centrale Taxi du Genevois

0609 600 609

Proxigem 0800 04 74 00

Voirie

L'AVENUE DE GENÈVE RÉAMÉNAGÉE

Des travaux sont engagés avenue de Genève pour créer une voie dédiée aux bus. Ces aménagements visent à offrir aux usagers, un transport en commun transfrontalier plus confortable, rapide, sûr et régulier. Zoom sur la première tranche de travaux.

La configuration de l'avenue de Genève avec une largeur de voie confortable et sa position stratégique pour les échanges avec la Suisse ont amené la Commune et ses partenaires (Communauté de Communes du Genevois, Conseil général de Haute-Savoie, Projet d'Agglomération Franco-Genevois, avec financement de la Confédération helvétique) à procéder à son aménagement. Cette première phase de travaux répond aux enjeux de mobilité actuels et prépare l'avenir des transports en commun en ville.

L'objectif est double : doter les transports en commun comme la ligne de bus D, ou la ligne interurbaine départementale desservant Annecy, d'une voie dédiée, afin de garantir aux usagers la régularité des fréquences et conforter la continuité urbaine entre St-Julien et Genève. L'aménagement donne également une large place aux mobilités douces, notamment aux déplacements en vélo.



Du changement entre le giratoire de la Sous-préfecture et la douane de Perly

Commencée fin juillet, la 1^{ère} tranche de travaux prévoit la création d'une voie Transports en Commun en Site Propre dans le sens Saint-Julien – douane. Entre le giratoire de la Sous-préfecture et le rond-point de Mössingen, une bande cyclable formalisera la voie dédiée aux cyclistes. De Mössingen à la douane de Perly, deux voies seront aménagées : l'une, prioritaire, spécifiquement dédiée aux bus et cycles, l'autre au trafic automobile.

Dans le sens douane de Perly-St-Julien, le bus restera dans le flux de la circulation et sera prioritaire aux arrêts. La suppression des décrochés dans lesquels se garaient les bus lors des arrêts réduira leur temps d'insertion dans la circulation et régularisera les fréquences.

Ces travaux sont également l'occasion de sécuriser les voies piétonnes en reprenant les bateaux des traversées et en créant des trottoirs dans les zones parking relais avant la douane de Perly.



La circulation maintenue durant les travaux

Malgré l'importance des travaux, tout a été entrepris pour maintenir l'accès à St-Julien. Une circulation alternée sur l'avenue de Genève est mise en place. Pour éviter les ralentissements, les usagers de la route en simple transit sont invités à emprunter les déviations proposées (accès à Genève via l'autoroute).

L'accessibilité de St-Julien à l'étude

L'accessibilité Ouest et Sud de la ville fera prochainement l'objet d'une concertation publique sur des projets de voirie structurants.

La Communauté de Communes du Genevois lance également une étude consacrée aux conditions d'accès au Sud de St-Julien depuis le reste du canton et à l'organisation du rabattement sur le pôle gare de la commune. Inscrite dans le cadre du projet tramway, la mission a plusieurs enjeux :

- analyser les projets de circulation et déplacements en cours,
- concevoir un schéma multimodal d'accès au pôle gare sur la base des projets existants,
- évaluer les besoins en parkings relais et en définir les conditions d'efficacité,
- étudier l'opportunité, l'efficacité et la faisabilité des solutions proposées,
- Réaliser l'estimation prévisionnelle des travaux et une proposition de calendrier.

De la voie dédiée aux transports en commun aux futures rails du tramway, la ville poursuit donc son évolution en transformant, progressivement et dans l'intérêt général, son visage urbain pour affirmer sa centralité.



Projet

CONCERTATION SUR LES PROJETS « ENTRÉES DE VILLE »

En 2010, l'exposition « La ville évolue, la mobilité change » présentait les futurs grands projets d'aménagement de la Commune. Eléments constitutifs de l'accessibilité de St-Julien, les études portant sur les entrées Sud et Ouest feront l'objet d'une concertation préalable à l'enquête publique cet automne.

Les aménagements des entrées Sud et Ouest de la ville constituent un des maillons essentiels d'un projet urbain global visant à renforcer les fonctions de centralité de St-Julien et confirmer son rôle de ville-centre, tant vis-à-vis du canton que de l'Agglomération franco-valdo-genevoise.

Les études réalisées ces dernières années permettent aujourd'hui de dresser un bilan des options techniquement envisageables pour répondre à la fois aux enjeux urbains posés par une démographie en constante évolution et par la densité des flux de circulation. C'est donc tout le dynamisme et l'attractivité de notre cadre de vie qui sont questionnés et notamment l'accès aux services et commerces de la ville.



Quelle configuration pour l'entrée Ouest ?

Pour mieux desservir la ville, résorber le fort trafic actuel et solutionner les problèmes de sécurité, il est envisagé de créer une nouvelle voie pour l'accès Ouest de la ville et de faciliter une jonction efficace avec le centre-ville.

Quelles options pour l'entrée Sud ?

L'aménagement de l'entrée Sud quant à lui vise d'une part à améliorer les conditions de circulation et de sécurité des usagers et d'autre part à conforter la centralité de St-Julien en la dotant d'une entrée aux fonctions urbaines et paysagères structurées dans la continuité du centre-ville.

Deux concertations simultanées cet automne

Pendant toute la durée des concertations, habitants, associations locales et toute personne concernée seront associées aux différents débats.



En mairie, un dossier présentant l'état d'avancement des réflexions de la Ville sur les diagnostics, les besoins définis et les partis d'aménagement envisagés sera mis à disposition du public. Chacun pourra émettre ses observations dans un registre mis à disposition. Une exposition avec des plans et documents explicatifs sera également à disposition.

Enfin, l'ensemble des habitants sera invité à des réunions publiques.

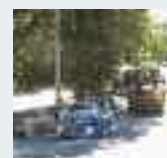


St-Julien plus accessible

Chemin de Certoux

La construction de la nouvelle gendarmerie touchant à sa fin, les travaux chemin de Certoux, démarrent en novembre pour une durée minimum de 6 mois.

Rue des Vieux Moulins



Des travaux sont engagés pour créer des trottoirs, installer l'éclairage public, sécuriser et mettre en place une zone limitée à 30 km/h,

rénover le réseau d'eaux usées, enfouir les réseaux électriques, de téléphone, les containers de tri sélectif et installer les emplacements de stockage pour les ordures ménagères. Prévu par étapes, le chantier fera l'objet d'un plan de circulation et les riverains pourront accéder à leur domicile.

Règlement temporaire de la circulation piétonne chemin des Sardes

La Commune a interdit l'accès au public du chemin piétonnier reliant la rue des Sardes à la route de Lyon en raison de son affaissement. Les piétons emprunteront le trottoir rue des Sardes pour rejoindre cette voie centrale. Une information est apposée à chaque extrémité du chemin.



Équipement

UNE CONCERTATION ENGAGÉE POUR LA RÉHABILITATION DE LA SALLE DES BURGONDES

Très fréquenté par les scolaires et le grand public, le site des Burgondes doit évoluer. En concertation avec les clubs et les usagers, les premières réflexions sont lancées à propos de la salle sportive pour mieux répondre aux besoins d'aujourd'hui.

Le site des Burgondes accueille quatre établissements scolaires (écoles primaires, collèges et lycée) chaque jour entre 8h et 17h. Il héberge également le CMA du Puy St-Martin et des associations sportives. Par ailleurs, de nombreuses associations investissent ponctuellement la salle pour des manifestations d'envergure.

Aujourd'hui, l'installation vieillissante doit être réhabilitée pour répondre à l'évolution des normes et exigences sportives et environnementales actuelles, ainsi qu'à la modification des besoins de la population. La rénovation de la salle de sports collectifs et la réorganisation des accès sont deux des points fondamentaux de la réflexion.



Un équipement structurant pour la vie d'un quartier

Équipement public phare du quartier du Puy St-Martin, le bâtiment ainsi conçu cherchera à s'insérer au mieux dans son environnement. A terme, l'objectif est aussi de mettre en valeur l'ensemble de cet espace et de ses équipements. A l'image du site de la Paguette, celui des Burgondes deviendra un lieu de détente, de ressources et d'échanges pour les riverains, les collégiens et les sportifs.

Un groupe de réflexion dédié au projet

Les premières pistes de réflexion sur l'avenir du site ont été présentées aux associations en juin. De futures rencontres avec les usagers permettront de faire un choix éclairé entre les trois scénarii envisagés : la réhabilitation de l'enveloppe existante du bâtiment avec une meilleure répartition des volumes et des surfaces intérieures ; l'ajout de volumes périphériques à l'infrastructure existante qui sera rénovée ou bien la construction d'un nouvel espace sportif. Une réunion publique aura lieu afin de partager la vision du projet et répondre aux questions des habitants.

Pour en savoir plus :

Service vie sportive

info@st-julien-en-genevois.fr



Cervonnex en chantier cet automne

Les travaux du hameau de Cervonnex débuteront en octobre pour une durée de 12 mois.

Le chantier, fruit d'une étroite concertation avec les habitants du hameau, est prévu en deux étapes afin de ne pas bloquer les rues et les accès des riverains :

- Depuis le Centre de loisirs jusqu'au Pont Lambin
- Depuis le chemin du Pont Lambin jusqu'à la rue des Grandes Rasses.

Un plan de circulation et une signalisation spécifiques seront établis.

De nouveaux containers de tri en ville

Suite aux délais d'intervention excessifs du précédent prestataire, la Commune a changé de fournisseurs de containers de tri.



Economies d'énergie dans les écoles cet été !



Les menuiseries des 150 fenêtres du groupe scolaire des Prés de la Fontaine ont été remplacées.

Doubles vitrages, isolants phoniques et thermiques permettront de réaliser des économies d'énergie non négligeables en hiver.

Effort similaire au groupe scolaire Buloz, avec la mise en place d'une télégestion de chauffage visant à mieux répondre aux besoins et au respect des températures de consigne.

A l'école de Thairy, une nouvelle chaudière a été posée au profit du gaz en remplacement du fioul. Enfin, les travaux de peinture au Puy St-Martin donnent un coup de jeune aux couloirs et au hall d'entrée.

Dossier urbanisme

UN NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME EN COURS D'ÉLABORATION POUR ST-JULIEN

Suite à l'annulation du PLU de la Commune en mai dernier, la Municipalité travaille activement à l'élaboration des futurs documents d'urbanisme. Le point sur les procédures en cours.

1. Qu'est ce que le Plan Local d'Urbanisme d'une Commune ?

C'est un document réglementaire qui fixe les conditions de constructibilité et qui définit les zones à urbaniser en fonction des activités humaines.

Il est composé principalement de :

- un ou plusieurs documents graphiques distinguant 4 zones : urbaines (U), à urbaniser (AU), agricoles (A) et naturelles (N),
- un rapport de présentation,
- un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (document exprimant les objectifs politiques et le projet de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de 10 à 20 ans),
- un règlement détaillant les règles applicables en matière de droit des sols,
- des documents annexes.

2. Quel est le document d'urbanisme en vigueur aujourd'hui ?

Suite à l'annulation du PLU de la Commune, et en attendant la finalisation du nouveau, c'est le Plan d'Occupation des Sols de 2000 qui fait référence depuis le 31 mai dernier.

Rappelons que le PLU de St-Julien a été annulé comme un millier d'autres PLU en France cette année.

3. Élaborer les nouveaux documents d'urbanisme de St-Julien

Les grandes étapes à venir

• Phase 1

Application du POS de 2000 pour toutes les autorisations d'urbanisme.

• Phase 2

Petites adaptations du POS pour les projets prioritaires d'intérêt général (procédure de « modification du POS »).

Phase 3

Grande révision des documents d'urbanisme intégrant les projets en cours (procédure de « révision du POS »).

Ces trois phases seront menées simultanément.

Réviser le Plan d'Occupation des Sols de 2000

Le Plan d'Occupation des Sols de 2000 ne répond qu'imparfaitement aux attentes actuelles des habitants en termes de qualité de vie, d'aménagement et de développement durable.

La Municipalité va donc le réviser pour l'adapter aux projets de la Ville, et le rendre compatible avec différents documents d'urbanisme intercommunaux (Schéma de Cohérence Territoriale et Plan Local d'Habitat de la Communauté de Communes du Genevois).

En savoir plus : www.cc-genevois.fr.

C'est aussi une opportunité pour intégrer les études relatives aux projets structurants de St-Julien, tels que l'extension du centre-ville jusqu'à la gare ou la construction de la 2^{ème} tranche du quartier Chabloux.

Les 8 grands objectifs retenus

- Planifier l'habitat, les transports et le développement économique dans une perspective transfrontalière de développement durable.

- Permettre la mise en œuvre des projets de la Commune, notamment le développement des quartiers Gare et de Chabloux.



- Garantir la mise en œuvre d'une mixité sociale par l'habitat et l'accès aux services conformément au PLH adopté par la CCG.



- Développer le centre-ville, en particulier au niveau commercial, pour conforter le rayonnement de St-Julien, ville centre du canton.

Dossier urbanisme

- Organiser les mobilités avec Genève et avec les autres pôles du territoire dans le cadre du Projet d'Agglomération Franco-Valdo-Genevois.

- Créer les conditions d'un maintien et d'un développement de l'agriculture.

- Harmoniser et sécuriser les circulations de tout mode à l'intérieur de la commune et en relation avec la CCG.

- Assurer la mise en valeur du cadre de vie, du paysage et de la biodiversité.

publiques, et les élus : réunions publiques, publications légales, exposition des plans, mise à disposition d'un registre,...



5. En attendant, les grands projets urbains en cours vont se poursuivre

Les projets d'intérêt général prioritaires, sur lesquels la Commune s'est engagée auprès de ses partenaires (création d'une résidence pour jeunes en lieu et place des anciens Cartonnages Roset ou Maison de l'Enfance et de la Famille) se poursuivront.

La Municipalité engagera les modifications nécessaires sur les secteurs particuliers du POS, comme l'y autorise la loi. Elle continuera ainsi à construire une ville conviviale et harmonieuse.

Enfin, l'annulation du PLU ne remet pas en cause tous les projets de voirie et de réseaux car ils ne relèvent pas du code de l'urbanisme ni du règlement du POS.

En savoir plus :

www.st-julien-en-genevois.fr

(Rubrique Urbanisme)

Service urbanisme de la Mairie au
04 50 35 58 40

Mettre en place le nouveau PLU

Cette révision aboutira à la mise en place d'un nouveau PLU.

Parallèlement, la rectification de la frontière entre la Suisse et la France du 11 mars 2000 donnera lieu à la création d'un PLU partiel sur les parcelles concernées.

4. Une large concertation publique

La Municipalité met tout en place pour créer une vaste concertation pendant les mois qui viennent avec l'ensemble de la population, personnes privées ou

Repères

Plan d'Occupation des Sols (POS)

Sa disparition a été prévue par la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000, au profit de nouveaux Plans Locaux d'Urbanisme.

Toutefois, les anciens POS subsistent et gardent toute leur validité juridique en l'absence ou en cas d'annulation d'un PLU.



Vous avez déposé un permis de construire ?

- **Vous avez déposé un permis de construire et votre demande est encore en instruction :** elle sera instruite selon les règles du POS de 2000.

- **Vous avez obtenu un permis de construire :**

- **avant le 1^{er} mars 2011 :**

il est définitif et ne peut plus être retiré.

- **entre le 1^{er} mars et le 31 mai 2011 :**

il peut être retiré. Informations au Service de l'urbanisme.

- **après le 31 mai 2011 :**

il a été instruit selon les règles du POS de 2000. Il ne peut plus être retiré sauf recours de tiers ou retrait de l'administration pour d'autres raisons que l'annulation du PLU.

- **Les déclarations préalables et les certificats d'urbanisme ne sont pas retirés :** pour ces derniers, toutefois, ce seront les règles du POS de 2000 qui s'appliqueront bien qu'ils aient été instruits sur la base du PLU de 2007.

Environnement

UN PREMIER BILAN CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER CHABLOUX

La première tranche des travaux du quartier Chabloux est en cours d'achèvement. Un bilan d'évaluation a été confié à Prioriterre.

Prioriterre, association dont l'objet est de réduire l'empreinte écologique et de préserver les ressources naturelles de la planète, a été sollicitée par la Commune afin de dresser un premier bilan du projet d'aménagement de Chabloux. A partir des critères d'analyse de la démarche HQEA (Haute Qualité Environnementale Aménagement), l'association a identifié ses points forts et les améliorations possibles.

Un projet inscrit dans une démarche de développement durable

Selon les conclusions de l'étude, l'aménagement de la phase I du projet répond aux objectifs d'un quartier urbain, agréable à vivre et inscrit dans une démarche de développement durable avec de beaux atouts :

- une densité urbaine en accord avec celle d'un quartier urbain au cadre de vie préservé avec des coulées vertes ouvertes sur la plaine de l'Aire ;
- la mobilité douce favorisée pour les déplacements internes grâce à l'aménagement de pistes cyclables ;



- les bâtiments de l'ancienne ferme valorisés à terme ;
- une gestion de l'eau responsable évitant tout risque d'inondation des parcelles grâce à des bassins de retenue d'eau ;



- des performances énergétiques au-delà des normes actuelles : la majorité des programmes sont soit en Très Haute Performance Énergétique, soit déjà aux normes Bâtiment Basse Consommation (isolations par l'extérieur, chaufferies gaz et pour certains panneaux photovoltaïques) ;
- une gestion des déchets simples et facilement accessible ;
- la création d'une bio diversité urbaine ;
- des espaces publics agréables favorisant la vie de quartier ;
- des commerces et services de proximité ;
- une concertation avec la population.

Plus loin avec Chabloux II

Prioriterre préconise les améliorations suivantes :

- optimiser l'ensoleillement des nouvelles constructions ;
- des parkings à vélo en RDC pour plus d'accessibilité ;
- de l'eau captée à partir d'une source pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage ;
- la labellisation générale BBC des bâtiments futurs avec l'intégration de chauffe-eau solaires ;
- une réflexion sur l'aménagement de la place centrale pour une vie de quartier ;
- une réunion publique d'information sur l'avancement du projet.

Ces remarques seront intégrées à la démarche de réflexion qui sera engagée pour le projet d'aménagement Chabloux II.



La 8^{ème} édition du Concours des pyramides organisé par la Fédération des Promoteurs Immobiliers a décerné un Grand Prix Régional « la Pyramide d'argent » à Cap Développement (promoteur - aménageur) et Patriarche (architecte) pour les logements réalisés à St-Julien **dans le nouveau quartier de Chabloux** répondant aux exigences du label BBC. (**Immeuble TERRALIS**).

3^{ème} édition des Journées du Patrimoine

Les 16 et 17 septembre, les associations La Ville est à Vous, la Salévienne, Contact Images, Loup Galopin, Découvertes et la MJC organisent les journées européennes du patrimoine, avec au programme :

Vendredi 16

Projection du film produit par FR3
« Un royaume partagé », documentaire sur l'histoire de la Haute-Savoie, suivi d'un séminaire avec Claude Mégevand, initiateur du projet et président de la Salévienne. Lycée Mme de Staël.

Samedi 17

Au Domaine David



« Quel Patrimoine et qu'en faire ? » débat, exposition photos avec Contact Images, visites commentées, marché aux fruits et légumes oubliés, animations folkloriques.

Village de Thairy

Visite commentée du village : église, château, demeure paysanne de 1718, champs de bataille d'une ultime victoire de Napoléon en mars 1814. Départ de l'ancienne mairie à 14h.

Horaires et informations :
www.lavilleestavous.org

Impôts locaux

EN 2011, QUELQUES NOUVEAUTÉS SUR LA FEUILLE DE NOS IMPÔTS LOCAUX

2011 est la première année où la réforme de la taxe professionnelle entre pleinement en vigueur. Si le changement entraîne une nouvelle ventilation des taux départementaux et intercommunaux sur la feuille d'imposition des St-Juliennois, ceux de la Commune n'augmentent pas pour autant.

2011 est la première année d'application de la réforme de la fiscalité. Pour remplacer les recettes de la taxe professionnelle, un certain nombre de changements sont intervenus. Avant la réforme, la Commune, le Département, la Région, percevaient une fraction de chacun des impôts locaux : taxe d'habitation, taxe foncière et taxe professionnelle.

Une redistribution des cartes

Pour faire face au manque à gagner lié à la suppression de la taxe professionnelle, l'État a prévu une redistribution de certaines recettes. Désormais, la Commune perçoit la totalité de la taxe d'habitation et la totalité de la nouvelle Cotisation Foncière des Entreprises. L'État a également renoncé à ses frais de gestion qui sont répercutés sur le taux de chaque taxe.

Les taux d'impôts locaux du Département et de la Région viennent ainsi s'ajouter au taux communal, sans pour autant que l'impôt au final n'augmente pour le contribuable sous l'effet taux (la base de

l'impôt étant chaque année revalorisée par le législateur). Simplement, la somme versée par celui-ci n'ira pas dans la même « caisse » qu'avant.

Et sur la feuille d'imposition, cela donne ?

Concernant la taxe d'habitation, la feuille d'imposition de 2011 sera vraisemblablement allégée des colonnes « Département » et « Intercommunalité » dont les sommes seront redistribuées dans la colonne « Commune ». A cela s'ajouteront les frais de gestion de l'État. Le calcul de la taxe sur le foncier bâti ne changera pas.



Payez votre eau en ligne avec la CCG

La Communauté de Communes du Genevois vous propose un service de paiement en ligne de votre redevance d'assainissement. Facile d'accès et sécurisé, l'opération s'effectue via le site Internet du Ministère du Budget. Munissez-vous de la facture que vous souhaitez payer et rendez-vous sur www.cc-genevois.fr/environnement/reglement_en_ligne.htm

Comment la Commune calcule-t-elle ses nouveaux taux rebasés ?

	Taxe d'habitation	Taxe foncier bâti	Taxe Foncier non bâti	Contribution Économique Territoriale (à la place de la taxe professionnelle)
Taux de la Commune en 2010	7,91 %	10,73 %	33,55 %	12,02 %
Taux de la Commune en 2011	13,03 % Soit le taux 2010 + la fraction du taux du département, le tout multiplié par un coefficient de 1.0340 de frais de gestion	10,73 %	37,27 % Soit le taux 2010 multiplié par le coefficient de 1.0485 de frais de gestion	18,76 % Soit le taux relais 2010 + la fraction du taux du Département et de la Région 2009 + le taux de péréquation 2009, Le tout multiplié par le coefficient de 0,88074 de frais de gestion.

Qu'est-ce que la Contribution Économique Territoriale ?

Elle remplace la taxe professionnelle et se compose de la Cotisation Foncière des Entreprises et de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises.



Conseil municipal

Extraits des procès-verbaux ...
Mai 2011

DU MATÉRIEL DE PRÉPARATION PHYSIQUE MUTUALISÉ ENTRE CLUBS

Eric Brachet, Maire Adjoint chargé de la vie sportive, présente la demande de quatre associations utilisatrices de la salle de préparation physique générale située à la Paguette. Celles-ci souhaitent disposer d'un matériel spécifique leur permettant de dispenser les préparations en toute sécurité et de manière bénéfique pour ses pratiquants.

Il est proposé qu'un parc de matériel dédié et mutualisé entre utilisateurs associatifs soit acquis. Pour en assurer le suivi précis, et s'assurer de la gestion consciencieuse par chacun des utilisateurs,

une convention de mise à disposition permanente du matériel sportif a été rédigée, précisant le cadre de cette mutualisation.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité le principe et autorise Monsieur le Maire à signer le document avec les associations utilisatrices.

UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ÉDITION 2011 DU TOURNOI 3 X 3 ARTS DE RUE

Eric Brachet, Maire Adjoint chargé de la vie sportive propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 700 € au Basket Club de St-Julien. En effet, ce dernier relance, cette saison, le tournoi



3 X 3 Arts de rue, après une année 2010 difficile, qui avait entraîné un abandon temporaire de la dimension événementielle de ses activités pour se recentrer sur son fonctionnement structurel.

En mêlant basket, sports spectaculaires comme le BMX et pratiques de rue (Graff sur panneaux mis à disposition, hip hop), cette manifestation innovante cherche à toucher un public peu habitué à être au cœur des événements de St-Julien. La démarche mérite un encouragement pour aider ses organisateurs bénévoles à relancer le tournoi.

Le Conseil municipal, valide à l'unanimité l'attribution de la subvention au Basket-Club.

Extraits des procès-verbaux ...
Juin 2011

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010 APPROUVÉS Budget principal « Ville » : approbation du compte administratif 2010

Michel De Smedt, Maire Adjoint en charge des finances présente le Compte Administratif de l'exercice 2010 pour le Budget Principal « Ville » :

• Section de fonctionnement

Recettes	18 297 940, 73 €
Dépenses	12 973 799, 96 €
Résultat	5 324 140, 77 €

• Section d'investissement

Recettes	5 182 864, 22 €
Dépenses	4 618 903, 65 €
Résultat	563 960, 57 €



Le Conseil municipal arrête à l'unanimité, les résultats de l'exercice 2010.

Par ailleurs, les comptes administratifs 2010 des budgets annexes eau et stationnement ont été également approuvés à l'unanimité.

Enfin, le Conseil municipal déclare que les comptes de gestion dressés par Mme Laurence Gariglio, trésorier pour les comptes budget général « Ville » et budgets annexes « Eau » et « Stationnement » n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Un mode de paiement en ligne pour les usagers

Michel De Smedt, Maire Adjoint en charge des finances expose la nouvelle prestation proposée par l'Etat : le paiement en ligne des prestations communales.

Afin de faciliter l'accès des usagers aux services publics, et dans le cadre du nouveau site internet de la ville, le paiement en ligne TIPI sera testé sur le paiement des prestations du service jeunesse pour s'étendre éventuellement à d'autres prestations.

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité la convention relative au nouveau dispositif avec le Trésor Public.

Conseil municipal

Les tarifs 2011-2012 du Service enfance-jeunesse

Dominique Schouvey, Maire Adjointe en charge de l'enfance et de la jeunesse, explique que pour adapter le budget du Service à l'évolution du coût de la vie, sa tarification a été modifiée. La Municipalité propose une augmentation générale de 1,5% pour la restauration scolaire et le Centre de loisirs et de 4% pour les séjours. Concernant ces deux derniers services, la Municipalité propose de retenir le principe d'une somme forfaitaire journalière de 40 € pour les résidents hors de St-Julien dont les communes n'ont pas signé de convention.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité à appliquer les nouvelles grilles tarifaires à compter du

5 septembre 2011 et à signer les conventions d'objectifs et de financements de la CAF relatives aux accueil de loisirs.

Les nouvelles grilles tarifaires sur www.saint-julien-en-genevois.fr

Une nouvelle organisation de la billetterie pour la saison culturelle 2011

Mercédès Brawand, Maire Adjointe en charge de la culture expose que certains outils, dont la billetterie, doivent évoluer et permettre la mise en place de conditions préférentielles plus attractives permettant de fidéliser les spectateurs. Le Service culturel souhaite ainsi proposer un accueil billetterie unique et identifié,



un tarif spécial abonnement pour les spectateurs les plus assidus, l'achat des billets pour toute l'année dès la rentrée et des informations personnalisées sur la saison.

Afin de financer ces changements, il est proposé d'augmenter modérément les tarifs des spectacles, et de passer à 9 € par place adulte. Des formules abonnement sont proposées aux spectateurs au prix actuel de 5 €. Les tarifs réduits et scolaires restent à 3 €.

Le Conseil municipal, adopte à la majorité des voix exprimées (abstentions : I. Gérard, J. Gay et G. Nicoud) ces nouveaux tarifs.

Extraits des procès-verbaux ... Juillet 2011

LE POINT SUR LA RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS ET LE FUTUR PLAN LOCAL D'URBANISME

François Cena, Maire Adjoint en charge de l'urbanisme rappelle les conditions d'annulation du Plan Local d'Urbanisme par la Cour Administrative d'Appel du 31 mai 2011 au motif que la délibération de prescription du 2 mai 2002 n'indiquait pas avec suffisamment de précision les objectifs poursuivis.

Depuis la notification de cet arrêt le 3 juin 2011, le document de planification en vigueur est le Plan d'Occupation des Sols approuvé le 9 octobre 2000. Le document ne répondant que de manière imparfaite aux attentes actuelles des habi-

tants en termes de centralité, de qualité de vie, d'aménagement et de développement durable, sa révision est nécessaire (lire dossier pages 6 et 7). Il doit être également compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale du 25 mars 2002 et le Plan Local d'Habitat approuvé en 2006 par la Communauté de Communes.

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre prévoit que la révision d'un POS aboutit à la mise en plan d'un Plan Local d'Urbanisme.

En outre la rectification de la frontière entre la Suisse et la France intervenue suivant la convention entrée en vigueur le 11 mars 2000 a introduit de nouvelles parcelles régies uniquement par le Règlement National d'Urbanisme.

Il y a donc lieu de procéder à la révision du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration de Plan Local d'Urbanisme ainsi qu'à l'élaboration du PLU sur les parties du territoire non couvertes actuellement par le POS. Ces deux procédures seront réalisées simultanément afin de pouvoir élaborer un Projet d'Aménagement et de Développement Durable cohérent pour l'ensemble du territoire.

Après délibération, le Conseil municipal approuve à l'unanimité les propositions du rapporteur relatives à ce dossier (lire dossier en p 6 et 7).

Libre parole

AVEC NOUS, FAITES DE ST JULIEN UNE VILLE À VIVRE

Vous êtes nombreux à nous interpeller sur l'avenir de St Julien. Comme nous, vous êtes inquiets par l'indécision et la confusion de l'équipe municipale, par les erreurs et les ratés, par les décisions autoritaires d'un maire isolé. La « fin de règne » sera longue et pénible pour notre commune, coûteuse pour ses habitants. Inutile de répéter ici ce que vous constatez chaque jour, il est temps au contraire de vous proposer un espoir nouveau.

Dans une édition récente, le journal « Le Monde » a qualifié notre commune de « BOOMBURBS » : parmi les villes moyennes françaises située en périphérie d'agglomération, notre commune compte parmi les 50 premières communes de France dont la croissance urbaine a été la moins maîtrisée. Les spécialistes qualifient ces communes de l'anglicisme « Boomburbs » par analogie avec l'urbanisation extensive des agglomérations américaines.

La croissance de notre commune ne relève pas de notre décision mais de notre voisinage avec Genève qui refuse de construire assez de logements. Nous ne pouvons pas stopper cette croissance mais nous pouvons l'influencer et la maîtriser. On peut l'accompagner d'une amélioration du cadre de vie en développant les espaces naturels en ville. On devrait être en train d'aménager le cœur de cette ville en construction. On devrait faire des choix d'investissement plutôt que des catalogues d'idées qui ne verront pas le jour.

Le temps est venu de préparer l'avenir de St Julien en 2030 : une ville qui devra être agréable à vivre malgré les 6000 habitants supplémentaires qui s'y installeront. Une ville qui ne sera pas faite qu'avec le minéral des promoteurs mais aussi d'espaces végétalisés et de lieux de socialisation. Il faudra à cette ville des parcs publics et un cœur de ville. Une ville de laquelle on pourra circuler en transport en commun, à pied et à vélo plutôt que de la voir engorgée par des files continues de voitures perdues dans un labyrinthe. Une ville qui accueillera chaleureusement ses nombreux nouveaux habitants et facilitera leur intégration plutôt qu'une ville qui les ignore. Une ville qui entretiendra ses bâtiments publics avec autant d'ardeur qu'elle les inaugure. Une ville qui sera animée par une équipe diverse qui fédérera tous les âges, tous les quartiers, tous les hameaux et tous les milieux de la commune plutôt qu'une bande d'anciens copains ! Une ville qui par ses projets saura attirer et garder les meilleurs talents plutôt que de les décourager par les hésitations d'une équipe.

Notre ville devra se montrer plus solidaire avec ceux qui font vivre nos communes et qui ont des revenus en euros : elle devra à nouveau, comme elle le faisait jusqu'en 2001, s'engager résolument dans l'effort de construction de logements sociaux. Alors que des bâtiments nouveaux se construisent sans cesse, nous devons mieux préserver notre patrimoine et nos espaces naturels et agricoles. Notre urbanisation devra être guidée par des principes et du bon sens plutôt que par des intérêts patrimoniaux clientélistes.

Nous devons commencer à composer une équipe nouvelle aux méthodes

nouvelles. Une équipe présente et engagée. Une équipe qui utilisera les nouvelles technologies pour trouver les modalités d'une concertation continue avec chacun d'entre vous. Une équipe qui travaillera en toute transparence et rendra compte. Une équipe qui n'effacera plus les points de vue de la minorité des procès verbaux municipaux mais qui verra dans la minorité une chance pour les habitants plutôt qu'une menace pour la majorité.

Nous devons commencer à bâtir une ville bien intégrée dans son département et sa communauté de communes. Une ville qui assume ses responsabilités de ville centre... et sache aussi placer ses partenaires devant leurs propres responsabilités dans le cadre de contrats de centralité. Avec la réforme territoriale, St Julien verra le nombre de ses délégués communautaires augmenter considérablement : nous aurons des responsabilités nouvelles, ce qui signifie des devoirs nouveaux.

En tant que citoyen de cette commune, qui que vous soyez, vous avez la responsabilité de construire avec nous cet avenir pour notre commune.

Je vous engage à prendre contact avec nous dans les prochains mois afin de commencer à faire connaissance. Venez vous familiariser avec le fonctionnement de la commune en assistant aux séances publiques mensuelles du conseil. Nous en appelons à chacun d'entre vous pour commencer à bâtir avec nous un nouvel avenir pour St Julien : une ville à vivre.

ANTOINE VIELLIARD

« Pour Mieux Vivre à St Julien »

antoine.vielliard@sfr.fr - 04.50.49.18.07

Dossier économie

« PAS DE FRONTIÈRES POUR VOTRE EMPLOI DE DEMAIN »

C'est le titre retenu pour la 2^{ème} édition du salon de l'emploi, organisé le 11 octobre à la Paguette. Après le succès rencontré l'an dernier, Pôle Emploi et ses partenaires font évoluer le concept de cette manifestation d'envergure territoriale pour l'ouvrir à un large public.



Loin de ne concerner que St-Julien et son canton, « Pas de frontières pour votre emploi de demain » est une des grandes manifestations territoriales qui mobilisent les Pôle emploi Annemasse, St-Julien, Ville-la-Grand et St-Genis-Pouilly (pour le recrutement des entreprises), les partenaires institutionnels, privés et les élus durant l'événement national «1 semaine pour 1 emploi ».

Les salons et forums organisés en Haute-Savoie durant cette semaine d'octobre sont de véritables passerelles complémentaires entre les besoins d'un territoire économique caractérisé par son dynamisme, sa dimension transfrontalière, sa constante mutation, la richesse et la diversité des candidats.

Un énorme succès pour la 1^{ère} édition
En 2010, le premier salon organisé sur le thème des métiers à haute valeur ajoutée

a accueilli plus de 3500 visiteurs venus du territoire national, voire européen. 53 entreprises dont 10% suisses, de référence mondiale en matière de mécatronique, de biotechnologies, ont proposé près de 300 offres d'emplois dont 80% destinées aux cadres. Chaque entreprise a reçu entre 50 et 80 CV de qualité.

L'originalité de l'événement pour sa dimension territoriale, ses thématiques High Tech et son public à forte mobilité de techniciens et de cadres lui a valu une reconnaissance à la fois institutionnelle et médiatique. 100% des entreprises ont émis le souhait de revenir en 2011.

Pas de frontières en 2011

Le concept évolue tout en gardant une belle part dédiée aux métiers de demain. Avec 30% de surface supplémentaire, le salon pourra accueillir près de 70 entreprises en plus des partenaires publics et développer de nouveaux îlots thématiques dont les métiers dits de tension tels que la santé, la banque, l'assurance, le BTP et l'hôtellerie restauration.

Autres axes thématiques : un espace formation tout au long de la vie, tenu par les partenaires spécialisés en formation continue, et Pôle Emploi international pour les candidats à la mobilité.

Des conférences tout au long de la journée

De 9h30 à 17h, les candidats pourront participer à des conférences sur la mobilité, l'emploi transfrontalier, la mécatronique, le portage salarial, ...

Une session de job-dating (mise en relation directe entre employeurs potentiels et candidats ne dépassant pas quelques minutes) est également programmée.

Un accès facilité

L'organisation mettra en place des navettes de bus afin de se rendre au salon plus facilement.

5 autres rendez-vous pour l'emploi en Haute-Savoie

- **Salon de l'emploi hôtelier Chamonix - Mont-Blanc**, Centre des Congrès le Majestic, mardi 11 octobre, de 9h30 à 17h
- **24h pour recruter**, Bouldrome d'Annecy, mercredi 12 octobre, de 9h à 16h30



- **Forum de l'emploi saisonnier Portes du Soleil**, Palais des Sports de Morzine, mercredi 12 octobre, de 9h30 à 16h
- **Job-Dating, spécial recrutement pour la galerie commerciale Géant Casino d'Annemasse**, jeudi 13 octobre, de 9h30 à 17h
- **L'industrie : une diversité d'emplois, 1 avenir pour chacun** Forum des lacs, Thyez, jeudi 13 octobre, de 14h à 17h

Plus d'informations :
www.1semainepour1emploi.fr

Une antenne Pôle Emploi bientôt au Galien

Cette antenne ouvrira ses portes cet hiver. Il s'agit d'un service délégué sur site, de Pôle Emploi Annemasse. Elle s'adressera à tous les demandeurs d'emploi et aux entreprises du canton de St-Julien et elle intégrera une dimension transfrontalière avec la mise à disposition d'outils d'informations spécifiques.



Dossier économie

LE GENEVOIS, TERRITOIRE ÉCONOMIQUE D'AVENIR

Un des thèmes majeurs du projet de territoire de la Communauté de Communes du Genevois est le développement d'une politique volontariste de la fonction Économie. Cette ambition s'inscrit dans la continuité des efforts déjà entrepris pour que le canton soit créateur d'emplois.

À bout touchant de la frontière et de la zone d'activités de Plan-les-Ouates qui représente près de 2000 emplois, la Technopole d'Archamps a su relever le défi d'un positionnement économique ambitieux : l'accueil d'entreprises spécialisées dans les technologies à haute valeur ajoutée. Avec 180 sociétés implantées, elle génère 1700 emplois et poursuit son développement avec de nouvelles extensions et implantations prévues.

Extensions et nouvelles implantations
Rachetée par le groupe international MEGGIT, la société Sensorex spécialisée dans les capteurs pour environnements sévères étend ses locaux. À l'issue des travaux, le nombre de ses salariés devrait passer de 130 à 150 personnes.

Concernant les biotechnologies, la pépinière d'entreprises accueillera ses premiers résidents dès la rentrée. C'est notamment avec le concours des financements européens et régionaux que le projet a pu être lancé. Autre grand chantier, un bâtiment de 2000 m² en cours de construction accueillera une nouvelle société dont l'implantation permettra la création de 50 nouveaux postes.

Un dynamisme à conforter dans d'autres zones d'activités

Parallèlement au développement de la Technopole d'Archamps, la CCG entend assurer la coordination et la cohérence de ses différentes zones d'activités en prenant en compte la dimension transfrontalière du territoire en synergie avec St-Julien et le Projet d'Agglomération.

Quelles grandes actions pour un territoire économique d'avenir ?

Pérenniser et développer l'emploi accessible pour tous en favorisant l'implantation d'entreprises de production et en développant le secteur de la logistique. Pour la stratégie économique, la CCG souhaite organiser une promotion économique globale du territoire, développer une offre de commerce différenciée, soutenir les entreprises avec des offres de développement durable, proposer des terrains pour l'extension des entreprises et pour l'implantation d'un commerce qualitatif, et mettre en place une filière de valorisation

énergétique. Enfin en matière de visibilité, trois grands thèmes sont retenus : la création d'une image autour des biotechs d'Archamps, des « éco-technologies », (cleantechs à Cervonnex) et des services et équipements de loisirs (Cervonnex-Neydens).

Un rôle stratégique pour St-Julien, ville-centre du canton

Avec près de 4000 emplois dans les services et le privé, elle est le premier pôle d'activités du canton, et voit des projets d'extension se concrétiser avec les Laboratoires Fabre (une quarantaine d'emplois supplémentaires à terme). Les services, les commerces et les entreprises contribuent à asseoir la fonction de centralité de St-Julien. Les futurs aménagements du pôle gare et du centre-ville permettront à la ville de gagner encore en attractivité.

Service Public Régional de la Formation

La Région Rhône-Alpes expérimente son nouveau service public de la Formation dans le Genevois depuis le mois de juin. Sur notre territoire, des points d'accueil sont ouverts pour informer de manière anonyme tous les Rhônalpins sur les questions liées à la formation et l'emploi. Ces lieux d'échanges ont pour vocation d'apporter les premiers repères nécessaires à l'élaboration d'un projet professionnel, en aidant les porteurs à identifier les ressources disponibles.

A St-Julien-en-Genevois Point Accueil dans les locaux de la Mission Locale

8 avenue de Ternier, les mardi et jeudi matin, de 8h30 à 12h15, le mercredi, de 8h30 à 12h30.



Intercommunalité

UNE CHARTE POUR LE CANTON DE ST-JULIEN

La charte « Projet de territoire et vision partagée » est l'aboutissement d'une réflexion menée par les Élus de la Communauté de Communes du Genevois sur les principes de développement du territoire. Elle réaffirme, entre autres, la centralité de St-Julien.

La charte des élus de la CCG est un engagement politique fort, traduisant la volonté de fixer au travers de valeurs communes et partagées, la stratégie du territoire pour les années à venir. Elle a l'ambition d'être un document fondateur en matière de développement territorial. Pour ce faire, la charte s'appuie sur 5 grands fondements partagés :

- utiliser au mieux le territoire au profit de tous ses habitants et dans le respect de l'environnement,
- définir des modalités de vie commune au sein de la CCG, garantissant dialogue, collaboration et concertation,
- développer les fonctions urbaine, rurale et périurbaine des communes adhérentes et la reconnaissance de leur sociologie différente,
- positionner l'espace du canton de St-Julien en développant ses atouts et ses potentialités,
- reconnaître notre complémentarité et notre synergie avec Genève.

St-Julien ville centre

Le rayonnement de St-Julien, ville centre du canton, est un atout majeur du territoire. L'objectif est d'en assurer le développement harmonieux et utile pour qu'elle soit un

lieu de vie attractif pour ses habitants. Les services doivent bénéficier à tous les usagers du canton : soins, santé, administrations, emploi, transports en commun,...

Transports et mobilité



Autre enjeu essentiel, l'accessibilité de St-Julien.

La mobilité depuis et à travers la commune pose la question des accès de la ville, élément en corrélation avec la création du pôle gare de St-Julien. Il en va de même de l'adaptation du schéma de circulation de St-Julien et de la réflexion sur les participations financières dont dépend étroitement la réalisation du tramway.

En matière de mobilités douces, la CCG entend mailler le territoire en soutenant politiquement les projets de liaisons entre ville-centre et bourgs et entre bourgs.

Emplois, logements

Sur les questions d'emploi, de stratégie économique et de visibilité du territoire, St-Julien a une place centrale avec ses 4000 emplois à proximité de Genève, dans le triangle de développement économique high-tech Archamps, Neydens, St-Julien.



Par ailleurs, la CCG entend assurer la mixité sociale par une répartition équilibrée des logements sociaux entre bourgs et villages. Il est prévu de créer plus de programmes intermédiaires entre l'offre sociale et celles de haut de gamme et de favoriser les opérations immobilières qui devancent les normes nationales admises en matière de développement durable.



Thèmes et objectifs stratégiques de la charte

- Une collaboration entre communes et avec la CCG favorisant le dialogue et la structuration des échanges
- Une économie cohérente et ambitieuse à dimension transfrontalière, en synergie avec St-Julien et le Projet d'agglomération.
- Un soutien effectif et fort à la défense des territoires agricoles
- Un espace rural et une vie locale pérennisés
- Le développement harmonieux de St-Julien, ville centre du canton
- Une offre de transports comme levier attractif du territoire
- La Qualité de vie des personnes soutenue par les services proposés
- La transparence en matière de fiscalité (recettes, répartitions prioritaires, fonds frontaliers)
- Un urbanisme où se conjuguent densification et qualité architecturale
- La mixité sociale et l'habitat

Association citoyenne

TUVIH : LA VIE, UN ÉTAT D'ESPRIT !

Depuis 15 ans, l'association TUVIH œuvre pour rompre l'isolement des personnes en situation de handicap.

TUVIH leur offre un espace de rencontre et d'animation convivial et chaleureux et sensibilise le public et les élus aux problèmes d'accessibilité rencontrés par les citoyens à mobilité réduite.

Fondée en 1996 à l'initiative d'Annie Brunon, de Bernard Chevallier Gaume et de Willy David qui souhaitait sensibiliser les écoliers au handicap, l'association TUVIH a très vite engendré un élan d'intérêt à St-Julien et dans le canton.

Aujourd'hui, les bénévoles valides ou non poursuivent ensemble la mission originelle : rompre l'isolement des personnes en situation de handicap et mieux faire connaître les problèmes rencontrés lorsque l'on est en perte de mobilité.

Un espace de rencontres et des animations tout au long de l'année

En 15 ans l'état d'esprit n'a pas changé ! C'est toujours avec enthousiasme, pugnacité et convivialité que les bénévoles entendent partager leurs idées, ou



se retrouver autour d'un jeu de société, pendant les permanences du mardi après-midi (à L'Arande de 15h à 19h). L'association organise aussi des sorties régulières en montagne, en bateau, au théâtre, au cirque pour ses adhérents ou des animations festives, comme des repas dansant ou des soirées concert.



L'accessibilité, un enjeu depuis toujours

TUVIH a apporté très tôt sa contribution sur l'accessibilité en ville. Dès 1997, elle réalise sa propre étude et répertorie sur le canton les espaces inadaptés ou difficiles d'accès pour les personnes à mobilité réduite. En 2008, elle propose à tous les élus de St-Julien une promenade en ville en fauteuil roulant. Dès lors, TUVIH est naturellement associée à la commission accessibilité lancée la même année et contribue à prioriser les travaux de mise aux normes qui sont réalisés par la Commune depuis.

Parallèlement, TUVIH a défendu le droit à une mobilité pour tous en développant initialement un partenariat avec une entreprise de transports en commun, Taxi Longet (Bus avec accès aux handicapés) ainsi qu'avec la CCG 74 avant que celle-ci ne crée PROXIGEM. Enfin TUVIH apporte ses conseils et son aide à ses adhérents pour des dossiers aussi complexes et divers que l'accès aux prestations de handicap, la mise aux normes du logement, l'emploi ou la formation.



Contact TUVIH
Fabien Gonneau
06 25 41 51 60
t.u.v.i.h@live.fr



Les 2 et 3 décembre prochains, le Téléthon à St-Julien

Le nouveau comité d'organisation dont fait partie TUVIH souhaite associer un maximum d'associations sportives, culturelles et citoyennes, pour un concept festif en journée !

Vendredi 2 décembre, le Téléthon s'installe à L'Arande pour une soirée dîner cabaret laissant toute sa place au show, à la magie et à la musique autour d'un repas convivial.

Samedi 3 décembre, place au « Parcours des Invalides » avec des courses en fauteuil, en béquille, les yeux bandés ou une jambe « en moins » pour que solidarité rime avec humour !

Contact TELETHON
Fabien GONNEAU au 06 25 41 51 60

Un secteur à la loupe

LA DIRECTION VIE SOCIALE

La Direction de la vie sociale regroupe les Services de la petite enfance, de la vie scolaire, de l'enfance-jeunesse et du social. Sa réorganisation en cours vise à créer de nouvelles synergies pour répondre encore mieux aux besoins des habitants.

Élus et fonctionnaires travaillent depuis plusieurs mois à la redéfinition des services afin d'en optimiser le fonctionnement. C'est dans ce cadre que Jean-Pierre Goulard, directeur de la vie sociale depuis mai dernier, développe de nouvelles synergies avec son équipe pour mieux répondre aux besoins des habitants.

Une approche transversale des besoins des familles

Le projet de direction s'élabore autour de plusieurs idées : identifier les points de convergence entre les services, permettre aux équipes de se rencontrer lors de réunions communes afin de partager leurs différents éclairages, créer des passerelles qui favorisent le décroisement et contribuent à traiter d'une manière globale les besoins des habitants. Par exemple, une famille suivie par le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) pour une demande de logement, peut également avoir besoin d'une place en crèche ou de scolariser ses enfants dans un nouveau groupe scolaire. En traitant le dossier de manière globale lors de réunions interservices, les besoins de la famille seront mieux anticipés.

Les objectifs de la Direction vie sociale

Le projet de la vie sociale s'appuie sur une politique de services de proximité, à destination de toute la population sans

conditions d'âges, ni de ressources. Le Service veille à sa mise en œuvre en développant des actions éducatives et sociales prenant en compte toutes les couches de la population et favorisant le lien entre les générations.

Les grands projets de la rentrée

Trois grands projets sont à l'ordre du jour cet automne :

- L'ouverture d'un troisième CMA (Centre Municipal d'Animation) dans les locaux de la Mission Locale dans le quartier de l'Atrium, en centre-ville. Celle-ci doit déménager en janvier 2012. En attendant, seule l'aide aux devoirs à destination des CM1, CM2 et des sixièmes sera assurée.
- Une étude prospective de l'évolution de la population à St-Julien dans le cadre de la carte scolaire. Il s'agit d'estimer les besoins potentiels en classes et services nouveaux dans les prochaines années à partir de l'analyse du nombre et de la typologie des logements en construction, du taux de passage des élèves et des naissances.
- La réalisation de la Maison de l'Enfance et de la Famille. En s'appuyant sur les partenaires sociaux et associatifs, la Direction vie sociale affinera la fonction future du site avec comme priorité la mise en place de services intergénérationnels couvrant les divers besoins des St-Juliennois et participant à l'animation de la vie sociale de la commune.



Jean-Pierre Goulard, nouveau Directeur de la vie sociale

Depuis le mois de mai, Jean-Pierre Goulard a en charge la coordination des différents services de la vie sociale. Cet ancien animateur, normand d'origine, est titulaire d'un Master en développement social. Son expérience l'a conduit à occuper un poste de cadre d'action sociale à la CAF de l'Ain, où il accompagnait les collectivités dans l'élaboration de projets sociaux.

En rejoignant St-Julien, Jean-Pierre Goulard revient à une mission plus opérationnelle en direction des habitants. C'est cette relation de proximité et du quotidien avec la population dans une ville à taille humaine qui l'ont décidé à postuler et qu'il souhaite mettre en valeur au travers des projets qui lui sont confiés.



Vie sociale

ALLOCATION DIFFÉRENTIELLE CRÈCHES

Depuis le 1^{er} septembre, un nouveau barème horaire des participations familiales est appliqué en crèche, suite à l'obligation de se mettre en conformité avec les barèmes nationaux de la CAF.

Pour être solidaire avec les plus bas revenus, la Commune adopte un système de compensation financière.

Afin de ne pas pénaliser les familles aux revenus les plus modestes, la Municipalité, par le biais de son CCAS, a adopté un nouveau système de compensation financière destiné à moduler les hausses prévues par la mise en place obligatoire du barème CNAF dans le cadre de la Prestation de Service Unique de la CAF. Le dispositif est expérimental sur la période du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2012.

Quel est le principe de la prestation de service unique de la CAF ?

• La PSU est une prestation financière versée par la CAF qui vient compléter, pour la Commune, la participation financière des familles pour le mode de garde de leurs enfants. Dans ce cadre, l'application du barème national est rendue aujourd'hui obligatoire si la Commune veut continuer à bénéficier des subventions de la CAF pour la petite enfance.



• La participation des parents se calcule en fonction de leur tarif horaire et du nombre d'heure de fréquentation pour s'adapter au mieux au rythme de fréquentation au sein des structures d'accueil choisies. Le tarif horaire est calculé en fonction des ressources familiales et du nombre d'enfants à charge. Les bases du tarif horaire sont calculées selon un taux d'effort encadré entre une ressource plancher (588,41 €) et un plafond modulable. Par soucis d'équité et pour assurer la progressivité des tarifs applicables, la Municipalité a décidé de plafonner le montant maximal des revenus concernés par la prestation à 8 167 €.

• L'aide de la CAF (PSU) ainsi que les participations des familles couvrent 66% du coût de fonctionnement de ces structures, dans la limite d'un coût annuel plafonné par la CAF (ce coût est établi en fonction d'un coût moyen national des structures).

Comment la Commune va-t-elle adapter ces tarifs ?

La Commune, par le biais de son CCAS, a adopté une mesure d'action sociale destinée à compenser la majoration de charge occasionnée par l'application du barème national des participations familiales rendu obligatoire dans le cadre de la PSU.



Quelles sont les familles concernées ?

Les familles qui subissent une hausse de tarif suite à la mise en œuvre obligatoire de ce barème national.

Quelles sont les conditions d'attribution de l'allocation différentielle crèches ?

- Avoir un ou plusieurs enfants accueillis dans une structure communale d'accueil du jeune enfant.
- Habiter sur la commune de St-Julien.

Le mode de calcul de l'allocation : un exemple pratique

Notre famille

1 enfant.
2 000 € de ressources mensuelles.
160 h par mois en multi accueil.

Nos paiements

Jusqu'à présent je payais :
1,05 € x 160 h = 168 € par mois

A partir du 1^{er} septembre selon le barème national, je devrais payer :
2 000 € x 0,06% = 1,20 € de l'heure x 160 h, soit 192 € par mois.

Avec la nouvelle mesure de compensation prévue par la Municipalité, on me reversera la différence*, soit 192 € - 168 € = 24 €.



Taux d'effort horaire des familles

Nombre d'enfant de la famille	Composition de la famille				Handicap
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	
Accueil collectif - Multi accueil	0,06 %	0,05 %	0,04 %	0,03 %	Si la famille a un enfant handicapé, ce dernier compte pour deux.
Accueil collectif - Micro crèche	0,05 %	0,04 %	0,03 %	0,02 %	
Accueil familial	0,05 %	0,04 %	0,03 %	0,02 %	

* La subvention s'applique à des différences de 10 € et plus.

Vie sociale

Comment prétendre à cette mesure de compensation ?

Sur pièces justificatives (avis d'imposition ou de ressources, quittance de loyer) et sur demande de la famille.

Qui versera la différence ?

Il sera procédé pour chaque famille à un double calcul : ancien barème, nouveau barème. Les familles subissant une hausse de tarif* percevront l'allocation différentielle crèches. Son montant sera notifié

par le CCAS tous les mois à la famille par courrier et sera directement versée au Trésor public. Il appartiendra à la famille de la déduire de la facture reçue.

Pour en savoir plus, contactez le CCAS au 04 50 35 37 57.

Pour connaître le nouveau barème rendu obligatoire et adopté par la Commune, lire le PV de Juillet sur :

www.st-julien-en-genevois.fr



Pour en savoir plus, contactez le CCAS au 04 50 35 37 57.

Fermeture de 31 lits à l'EPHAD de St-Julien

Face à la pénurie de personnel, la maison de retraite de St-Julien a été contrainte de fermer 31 lits. Le choix des résidents transférés s'est fait en fonction de critères objectifs avec une priorité aux malades souffrant d'Alzheimer à un stade avancé car l'établissement ne dispose pas d'équipement adapté.

C'est avec regret que la Direction a dû prendre cette décision. Les difficultés de recrutement sont liées à des départs en retraite et à l'attractivité de la Suisse. Elles touchent toute la filière en Haute-Savoie.

Une piste est à l'étude par le Conseil général afin de pallier au manque : l'obligation donnée aux postulants en Suisse de travailler 6 mois au préalable dans un établissement public haut savoyard.

LA VIE DE NOS AÎNÉS

Semaine Bleue

Dans le cadre de la Semaine Bleue, la sortie annuelle aura lieu le 18 octobre et le repas dansant des aînés le 27 octobre.



Cinéma gratuit pour les personnes de 69 ans et plus

Un billet de cinéma par mois valable pour la séance de votre choix au cinéma Rouge & Noir vous est offert par le CCAS. Cette mesure s'adresse aux personnes nées avant le 1^{er} janvier 1942, habitant St-Julien. Il n'y a pas de conditions de ressources.

Validité des billets : 31 décembre 2011.

Ecrivain public

Tous les mardis après-midi, un écrivain public vous accueille pour vous aider à rédiger vos courriers, documents administratifs,...

Les rendez-vous sont à prendre au CCAS, 2^{ème} étage, en mairie.

Tél. 04 50 35 37 57



Service Enfance-Jeunesse

UN TROISIÈME CMA EN CENTRE-VILLE

Pour répondre aux besoins des jeunes du centre-ville, la Municipalité a souhaité l'ouverture d'un troisième Centre Municipal d'Animation implanté à l'Atrium.

Cette structure complètera l'offre d'accueil et de loisirs des infrastructures existantes au Puy St-Martin et route de Thairy.

Une ouverture progressive

La Mission Locale déménagera en fin d'année, pour des locaux plus adaptés à son activité. Ses locaux actuels, avenue de Ternier, seront alors pleinement investis par le nouveau CMA. Comme au Puy St-Martin et route de Thairy, une équipe d'animation proposera un programme d'activités pour les mercredis, certains samedis et lors des vacances scolaires.

En attendant, seule l'aide aux devoirs sera proposée aux élèves des classes de CM1, CM2 et 6^{ème} habitant le quartier élargi de l'Atrium à partir du lundi 17 septembre, dans une des salles de la Mission Locale.



Renseignements
Service
enfance-jeunesse
04 50 35 58 45



UN NOUVEAU DIRECTEUR AU CENTRE DE LOISIRS DE CERVONNEX

Le 1^{er} août, Emmanuel Ehrhart a pris ses fonctions de directeur du Centre de Loisirs de Cervonnex.



Originaire de la région parisienne, il débute sa carrière professionnelle comme maître auxiliaire pour l'Education Nationale. Sept ans plus tard, il s'installe dans la Vienne où il est missionné par une Communauté de Communes de 9 000 habitants pour la mise en place d'un Service enfance-jeunesse intercommunal.



Son rêve d'enfance, il le réalise finalement cette année en s'installant en Haute-Savoie, terre d'accueil qu'il connaît bien. Séduit par le site de Cervonnex, par une équipe accueillante, compétente et par un projet motivant, Emmanuel Erhart apportera sa contribution à la rédaction d'un nouveau projet pédagogique.

Il assure la direction du domaine de Cervonnex incluant, le Centre de Loisirs, le restaurant scolaire et la gestion des liens avec les usagers du site (services municipaux, associations, institutions...)



RETOUR ENSOLEILLÉ SUR LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

Malgré les intempéries estivales, le Centre de Loisirs de Cervonnex n'a pas désempilé.

Les enfants ont pleinement profité du programme d'animation, des nuits trappeurs et de la soirée des « Musicales » du mois de juillet.

Les deux séjours à Montrevel ont rencontré le succès escompté avec près de 48 jeunes qui se sont adonnés aux joies des sports et des loisirs de plein air.

Les CMA ouverts en juillet ont également atteint leurs objectifs, tant en qualité de prestations (encore une fois reconnue par les jeunes et leurs parents), que par le nombre d'inscrits.

Nous noterons pour cette édition 2011 du programme d'été, un équilibre et une mixité sociale constatés tant au niveau de la représentation des quartiers que des milieux sociaux présents, révélateur du travail de proximité effectué par les différents acteurs du Service.



Pensez aux inscriptions des vacances de la Toussaint pour le Centre de loisirs de Cervonnex

Les inscriptions débiteront le lundi 26 septembre pour les St-Juliennois et le 3 octobre pour les habitants des communes extérieures.

Infos Service scolaire 04 50 35 58 47

Vie scolaire

LES ANNÉES COLLÈGE À ST-JULIEN

Au-delà des savoirs acquis en classe, la vie sociale, culturelle et de loisirs de 2000 collégiens est au centre des actions pédagogiques de leurs établissements.

Les collèges publics et privé Arthur Rimbaud, Jean-Jacques Rousseau et la Présentation de Marie accueillent 2000 élèves du canton. Les 11 - 15 ans ont un programme d'accompagnement éducatif de qualité, tant d'un point de vue culturel que sportif.



RENTREE EN 6^{ÈME}

Votre enfant vient de rentrer en sixième ? Enseignants et associations de parents d'élèves sont là pour vous aider !

Le tout jeune collégien doit s'adapter à un nouveau mode d'organisation : un professeur pour chaque matière, un emploi du temps à intégrer, des changements de salle toute les heures, et surtout une méthodologie de travail à trouver ! Pour l'aider à franchir le cap, un accompagnement progressif vers l'autonomie est préconisé : vérifier le cartable, répartir les devoirs, communiquer avec les enseignants et les parents

Les ateliers de Jean-Jacques Rousseau

Le programme 2011-2012 met l'accent sur 4 grands volets : l'aide aux devoirs et leçons, les ateliers de langue, les pratiques artistique, culturelle et sportive.

Les collégiens peuvent s'initier au théâtre, à l'infographie, à l'astronomie, au patrimoine antique, au jardinage ou participer à la rédaction du journal du collège. Avec le tir à l'arc, la natation et la danse, le sport est également à l'honneur. Les 5^{èmes} participent à des séances dédiées à la pratique du ski alpin et à la sécurité sur les pistes. Les services de la Commune et les associations travaillent en partenariat avec le collège dans les domaines du spectacle vivant ou du cinéma.

Culture et projet pédagogique à Rimbaud

Le projet pédagogique de l'établissement est axé sur la culture comme stratégie d'apprentissage au service du collégien.



d'élèves qui organisent des réunions d'information à la rentrée et qui contribuent à alléger le poids de leur cartable en finançant l'achat de livres qui restent en classe.

Contacts

FCPE

Fédération des Conseils de Parents d'Élèves
<http://fcpestjulien.online.fr>

PEEP

Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public
www.peep.asso.fr/1678/



L'aide aux devoirs pour les collégiens :

A noter dans les agendas des élèves :

Reprise à partir du 12 septembre

Salle Pégase de 17h à 18h30

Salle des Tilleuls de 17h30 à 19h

Infos au 04 50 35 06 89

pour Pégase (Puy Saint Martin) et

04 50 49 28 35 pour la salle des

Tilleuls (route de Thairy).



Rimbaud propose à ses 670 élèves des ateliers musicaux, la découverte de l'Art contemporain, des défis lecture, des ateliers de mise en scène et de pratique théâtrale. Le foyer socio-éducatif ouvert de 12h à 14h organise des animations graphisme, jeux d'échecs ou encore jeux de société en collaboration avec la MJC. L'offre sportive est aussi très riche avec du cross country, du cirque, du Hip Hop, du tennis de table et du futsal.

Ces animations nombreuses complétées par les voyages à l'étranger et les sorties régulières participent pleinement à l'éducation des élèves en leur donnant les moyens d'enrichir leurs compétences.

Rentrée en élémentaire et maternelle

La répartition des effectifs pour la rentrée 2011 a mobilisé les parents de l'école Puy St-Martin en juin dernier. La demande d'ouverture d'une classe supplémentaire en maternelle n'a pas été suivie par l'Inspection d'académie qui a préconisé une réorganisation de la répartition des enseignants.

L'évolution du dossier dépend de la rentrée scolaire et du nombre d'enfants qui se présenteront réellement aux portes de l'école du Puy St-Martin.



Côté culture



LA VILLE, THÉÂTRE DE LA NOUVELLE SAISON

Pas de frontières pour la culture cet automne à St-Julien !
C'est hors les murs et avec la Comédie de Genève que la Ville ouvrira sa nouvelle saison culturelle les 22, 23 et 24 septembre avec au programme, « L'Avare », d'après Molière.

Les 22, 23 et 24 septembre, la Comédie de Genève entre en scène dans la Ville à bord de son camion chapiteau qui renoue avec le théâtre de tréteaux, et son adaptation de « L'Avare » d'après Molière. Ce projet franco-genevois abolit les frontières pour aller à la rencontre des publics dans leur lieu de vie. Les trois soirées programmées se dérouleront respectivement en centre-ville, route des Vignes et dans le quartier du Puy-St-Martin.

La Cie signe ici une mise en scène qui remet l'humain et le comédien au centre du théâtre. Isabelle Bonillo donne vie aux objets et invite le public à participer au spectacle. Distribuant un texte à l'un, soufflant une réplique à l'autre, elle en vient, dans un effet de retournement saisissant, à mettre les spectateurs en scène. C'est gai et bon enfant, et c'est du grand théâtre !

Un horizon culturel hors les murs et sans frontières

Ce premier rendez-vous traduit fidèlement le cap choisi pour la programmation culturelle 2011-2012 : proximité et appel à toutes les sensibilités pour une rencontre entre arts et spectateurs, dans et hors les murs. A découvrir absolument cet automne, le conteur Rachid Bouali avec « Un jour

j'irai à Vancouver » qui s'inscrira dans la Semaine de la solidarité internationale. Cette ouverture créative à d'autres points de vue est également affirmée au travers d'une programmation partagée dans le cadre d'un partenariat mis en place avec Plan-les-Ouates. Enfin, elle s'ouvre davantage aux attentes des plus jeunes, avec des rendez-vous fréquents pour les familles et les enfants à partir de 6 ans, comme par exemple avant Noël l'histoire de « Makak janbé croco », qui mêle danse et conte antillais. Découvrez tous ces spectacles dans la plaquette « Scènes culturelles ».

Revisiter les classiques

Autre nouveauté : revisiter les œuvres du patrimoine pour les rendre plus accessibles, avec des adaptations originales de l'Illiade, de Roméo et Juliette ou encore de l'Opéra de Carmen. Cette préoccupation fait à la fois écho au travail d'histoire de l'art mené dans les écoles et collèges, et à la conviction que les grandes œuvres de l'esprit demeurent d'une actualité prégnante et continuent de nous parler de nous.

Voyager loin du quotidien... sans pour autant partir



Le spectacle vivant, c'est aussi une invitation au voyage, qui vous est adressée depuis trois ans par une compagnie en résidence. La Cie « Les Trois Points de Suspension » vous invite en 2011 à une escale en Afrique... A découvrir page 23.



« Culture pour tous ! »

Abonnement : des tarifs très réduits

Abonnement culturel à l'année : c'est nouveau !

Le Service culturel réorganise la billetterie. En 2011-2012, réservez vos spectacles de l'année dès septembre et profitez des tarifs préférentiels de la formule abonnement tout au long de la saison.

Renseignements et informations :
04 50 75 07 54

www.st-julien-en-genevois.fr

La carte moins de 20 ans à St-Julien

Autre nouveauté de la rentrée, St-Julien adhère cette année au dispositif « 20 ans – 20 francs » de la Ville de Genève, qui ouvre l'accès à un tarif préférentiel aux spectacles et manifestations sportives de Genève, et à la saison culturelle de St-Julien. Plus d'infos : www.20ans20francs.ch



Côté culture

RETOUR AUX SOURCES AVEC LA CIE « LES TROIS POINTS DE SUSPENSION »

Lancée hors les murs, la saison culturelle se poursuivra en ville au rythme de saynètes, d'impromptus et d'entre-sorts réalisés avec les habitants, par la Cie « Les Trois Points de Suspension ».

« Nié qui tamola » ou l'œil voyageur... Un titre inspiré pour cette nouvelle création de la Compagnie en résidence « Les Trois Points de Suspension ». En 2005, ils avaient déjà présenté à St-Julien « Monsieur Baryton », un spectacle sur échasses, puis en 2008 « Voyage en bordure du bord du bout du monde ». Les jeunes artistes St-Juliennois reviennent cette fois-ci avec l'envie de poser les valises le temps d'une saison dans leur ville d'origine.

Carnet de bord africain à St-Julien

Leur première approche de l'art s'est faite ici. Séduits par le Cirque éphémère de Feigères et la Chorale de Chœur de Loup, les artistes puisent dans cette première expérience amateur, leur envie de passer à un statut professionnel.

Après une formation dans les écoles de cirque dont celle de Genève, ils créent leur compagnie et adoptent une approche interdisciplinaire de théâtre, musique et arts plastiques. Nourri aux droits de l'homme, leur nouveau spectacle « Nié qui tamola » questionne avec impertinence et une saine dérision les relations entre la France et ses anciennes colonies. Il fait également émerger le portrait d'une génération désenchantée, désabusée mais consciente des difficultés du rapport à l'identité.

En renouant avec la longue tradition littéraire des récits de voyage, la Cie entend faire escale à St-Julien pour peaufiner le

carnet de bord des tribulations en Afrique d'un personnage clé de leur nouveau spectacle : Daniel Meynard. C'est avec les habitants qu'ils le feront, sous une forme plastique nouvelle, où se rejoignent installations mécaniques, collages animés, vidéos, objets et comédiens.



Hommage à Daniel Meynard, anthropologue

Tout au long de l'année et jusqu'à l'exposition spectacle programmée en juin, la Compagnie va nous initier à la pensée de Daniel Meynard, sage fou et avant-gardiste, penseur clé de l'histoire de l'Afrique, des relations franco-africaines et des idées reçues, décédé l'an dernier à Bamako.



Côté culture

ENTRETIEN AVEC MERCEDES BRAWAND, MAIRE-ADJOINTE EN CHARGE DE LA CULTURE



St-Julien info :
quelle a été votre
priorité en matière
de politique
culturelle pour
cette nouvelle
saison ?

Mercedes Brawand : *comme nous nous y sommes engagés en 2008, nous poursuivons les efforts entrepris pour que la culture soit un facteur de lien social entre citoyens au-delà des différences. L'art pour tous est une réalité. Un morceau de musique, complexe ou non, déclenche une émotion immédiate, à la fois personnelle et universelle. Il n'y a pas besoin de passeport ou de diplôme pour exprimer cette intelligence émotionnelle. Notre objectif est bien de multiplier ces rencontres entre expressions artistiques et spectateurs de toutes origines et de toutes conditions, en leur proposant des spectacles qui favorisent la curiosité et nourrissent l'envie de découverte.*

St-Julien info : comment développer le lien social par les projets culturels ?

MB : *notre démarche est celle de la proximité, et c'est pourquoi elle fait la part belle au spectacle vivant, plus mobile. Il s'agit de toucher tous les publics là où ils vivent. Se produire dans un couloir d'immeuble pendant 5 minutes permet de toucher notre public au cœur même de son quotidien. Nous invitons également les associations à participer aux interventions artistiques programmées dans les quartiers. Mais le lien social c'est aussi le lien entre générations, d'où notre volonté de toucher tous les âges*

par la diversité des spectacles proposés. En 2012, nous invitons les plus jeunes, les familles, les professionnelles de la petite enfance et les aînés à découvrir le festival « L'Enfance de l'Art ». Les séances de « La lanterne magique » pour les enfants ou les temps d'échange avec les personnes âgées de l'EHPAD lors des goûters seniors du cinéma, ou par le biais de places offertes par le CCAS illustrent aussi cette démarche.

St-Julien info : comment intégrez-vous la dimension transfrontalière de St-Julien dans vos choix culturels ?

MB : *en tant que ville-centre du canton, notre souhait est de croiser les publics, y compris de part et d'autre de la frontière. Nous développons des partenariats avec Plan-les-Quates et nous réfléchissons à développer des relations avec Genève. Autre exemple, la vitrine que constitue le Cinéma Rouge & Noir. Cet équipement municipal est très attractif pour nos amis suisses, par ses tarifs et par sa programmation indépendante. Au final, notre objectif est de nous inscrire dans le Projet d'agglomération franco-valdôgenevois, tout en restant ancré dans notre propre territoire.*

St-Julien info : autre temps fort de la programmation culturelle, la place donnée à la musique...

MB : *une très belle dynamique a été initiée avec le lancement des « Musicales », en juillet 2010. Toujours sur le thème de la proximité, l'événement a fédéré par des concerts festifs et conviviaux, les associations, les services de la ville mais également les commerces. Au final, les St-Juliennois profitent de soirées musicales de qualité dans les différents quartiers de St-Julien. L'École de musique va s'inscrire pleinement dans cette dimension, grâce*

à un nouveau projet d'école en cours d'élaboration qui donne une belle place à la pratique en groupe.

St-Julien info : quels objectifs pensez-vous avoir atteint ?

MB : *aujourd'hui la Ville de St-Julien a une dynamique culturelle visible avec des valeurs de proximité et d'accessibilité comprises et qui s'appuie sur des infrastructures et équipements reconnus. Concernant le jeune public, la ville a déployé un effort conséquent pour que les enfants puissent bénéficier d'un accès à la fois au monde du spectacle et à des ateliers d'expression artistiques en milieu scolaire. Ce sont près de 18 ateliers par an qui sont proposés chaque année dans les écoles et collèges. Nous entendons poursuivre en ce sens, en lien avec l'Inspection d'académie pour que chaque enfant dispose à terme d'un parcours « culture » entre la maternelle et le CM2. Il reste cependant beaucoup à faire notamment en centre-ville où les équipements culturels doivent traduire la nécessité d'une mixité d'activités (bistrot, magasin, médiathèque, salle de spectacle...). Je souhaite aussi trouver les moyens d'aborder des secteurs culturels laissés pour l'instant en jachère ou à l'initiative privée, comme le patrimoine ou les arts plastiques. Mais il faut savoir laisser du temps au temps.»*

En 10 ans à St-Julien...

- Création de 30 associations culturelles
- 6 troupes amateurs
- Des groupes de musique actifs
- Ouverture d'un service culturel
- La mise en place d'une saison repérée
- Un cinéma
- Une bibliothèque
- Une maison des activités

Un projet, des idées

OSEZ LA CIBLE AVEC LA CIE DES ARCHERS DE ST-JULIEN !

Les Archers de la Cie initient les jeunes et les moins jeunes à un sport de précision qui nécessite concentration et technique, dans une ambiance conviviale voire familiale. Un sport à découvrir et à pratiquer sans modération !

Créé en 1988 par un groupe de passionnés de tir à l'arc, le club des Archers de St-Julien compte aujourd'hui près d'une quarantaine d'archers jeunes et adultes et conserve une taille humaine, propice à une ambiance chaleureuse appréciée de tous ! L'association est affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc qui garantit la pratique de ce sport dans des conditions optimales de sécurité et de confort.



A pratiquer en toutes saisons dès l'âge de 10 ans

Le club dispose de deux sites équipés qui permettent une pratique en extérieur comme en intérieur. Il exploite un mur de tir à la Halle des sports et un terrain à Oigny, équipé de 5 cibles pour des tirs de 30 à 70 m. La Compagnie des Archers est encadrée

par quatre initiateurs bénévoles et un arbitre fédéral. Son école accueille les jeunes de 10 à 18 ans et met à la disposition des débutants son propre matériel. Les cours ont lieu tous les samedis de 18h à 19h30. Les adultes peuvent s'entraîner tous les mardis et les jeudis de 20h30 à 22h30.

La complicité au rendez-vous

Le tir à l'arc est un sport qui convient à tous et qui réclame avant tout de la concentration. Il s'agit de rechercher le bon geste, dans le calme, le respect de soi et des autres. Le club cultive la complicité et l'entraide. Chacun corrige son voisin et contribue à créer cette ambiance quasi familiale où bénévoles, parents, enfants et amis se retrouvent régulièrement autour de compétitions, démonstrations et fêtes.



Les archers peuvent se mesurer, s'ils le désirent à d'autres compétiteurs du département ou bien éprouver le simple plaisir de tirer entre amis. Et même si le débutant manque ses premières cibles, il ne tarde pas à apprivoiser l'arc et à passer sa première flèche de progression récompensée par un diplôme national.

En savoir plus : la Cie des Archers

dorine.besson@sfr.fr ou 06 63 78 80 31



SPORT EN BREF



Le club de foot de St-Julien en division DH

Le parcours exemplaire des footballeurs du club de St-Julien est récompensé avec un passage en division DH (division d'honneur) grâce à la victoire remportée face à Annecy lors de la dernière journée. Cette deuxième accession en seulement deux saisons constitue un véritable exploit. L'accession à ce niveau fait de l'U.S St-Julien, le deuxième club de Haute-Savoie derrière l'ETG, nouveau membre de Ligue 1.

Les écoliers reprennent le chemin du sport avec l'USEP

Prendre sa licence USEP (L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) à l'école, c'est adhérer aux valeurs de citoyenneté, entraide, partage, effort et volontariat au travers de l'activité physique. C'est aussi profiter pleinement d'un panel d'activités proposées toute l'année et qui débutera en octobre avec la course longue des quatre écoles de St-Julien.

Appel à projet Vie sportive

Vous faites partie d'un club et vous souhaitez que votre association développe une manifestation d'envergure sur St-Julien ? Pour la saison 2012, le Service vie sportive ouvre un appel à projets sport et santé. Le projet choisi bénéficiera d'une aide technique et logistique.

Dossier de participation à remettre au Service **avant le 15 octobre** :

Description de la manifestation, date, moyens mobilisés, avantages pour le club, la commune et le territoire.

Contact Service vie sportive
willy.joly@st-julien-en-genevois.fr

En direct des associations

LA MJC FÊTE SON QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE !

C'est une nouvelle saison bien particulière pour la MJC qui fêtera ses 40 ans lors de sa prochaine Assemblée Générale. Depuis 1972, elle donne du sens au vivre ensemble, en déployant une belle énergie à ouvrir l'horizon de l'éducation populaire au plus grand nombre.

1972-2012 : 40 ans ça se fête ! C'est pourquoi la MJC est à la recherche de témoignages pour marquer d'une pierre blanche cette saison particulière lors des différentes manifestations de l'année. Des manifestations et des ateliers qui, dès la rentrée, sauront séduire les 1300 adhérents et plus de l'association.

De nouvelles activités programmées

Les ateliers chorégraphiques et d'expression artistique s'enrichissent de trois grandes nouveautés. Ouvert aux jeunes de 12 à 17 ans, **le clip dance** invite les ados à danser sur des musiques actuelles et des rythmes influencés par les clips vidéo. Les amoureux des danses latines ne sont pas en reste avec un atelier flamenco qui s'ouvre aux enfants et aux adultes. Enfin la comédie musicale invite les adhérents à explorer les diverses facettes artistiques en mêlant expression théâtrale, travail sur le corps et la voix, la respiration, le souffle et l'harmonie.

Reliure sur livre, couture et origami sont également proposés aux amateurs d'activités manuelles.

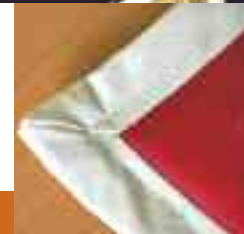
Les temps forts de la saison

Lieu de débat et d'échanges par excellence, la MJC multipliera tout au long de l'année cafés citoyens et philo, café des parents, conférences et groupes de partage d'expérience autour de la parentalité.

Autre temps fort de la saison, la Semaine de la solidarité internationale du 12 au 17 novembre. Plusieurs associations de St-Julien et du canton se regrouperont pour que solidarité rime avec fête et réflexion.

La saison sera également marquée par la co-organisation avec le Service culturel de la Mairie de la biennale « L'enfance de l'Art », festival des moins de 3 ans, pour lequel un appel à bénévoles est d'ores et déjà lancé.

Contact
MJC au
04 50 49 23 68



En bref

Le 8 octobre : fête de la Pomme

Organisée par le Comité des Festivités en faveur d'AALFA (association d'aide à la lutte contre la faim) et du Secours Catholique, la Fête de la Pomme accueillera exposants et associations St-Juliennoises, Place de la poste, de 9h à 18h.



Novembre en art

Les arts plastiques et l'artisanat sont à l'honneur avec trois rendez-vous programmés à L'Arande :

5 et 6 : le Salon des métiers d'art

18, 19 et 20 : exposition artisanale, organisée par l'association Arc-en-Ciel du Genevois,

26 et 27 : exposition Lez'Arts de St-Julien. Salon d'art contemporain, avec 32 artistes professionnels et amateurs chevronnés.

Entrée libre pour les 3 manifestations.



En direct des associations

« VOIR EN GRAND » AVEC LES 8^{ÈMES} RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES DU GENEVOIS

Rendez-vous important de la région pour les amateurs et professionnels de la photo, les Rencontres Photographiques du Genevois vous invitent à voir en grand le monde, les 1^{er} et 2 octobre prochains, au lycée Mme De Staël.

Le propre de la photographie ? Elle découpe, en tout petits morceaux, dans l'espace et dans le temps, notre réalité, pour finalement nous la représenter en grand... C'est sur cette thématique que l'association Contact Images a invité les photographes à imaginer librement une mise en scène de l'infiniment grand ou petit ou encore de la grandeur et de la folie des hommes.

Plus de 20 exposants ...

Professionnels et amateurs venus de toute la France, de Suisse et du Québec, exposeront leurs œuvres au lycée Mme de Staël, transformé pour l'occasion en une vaste galerie photos déclinant panoramas français et étrangers. Les différentes techniques de prises de vues ou de présentation mettront en lumière, toujours avec originalité, des paysages dénaturés par l'industrie en Amérique latine, la macrophotographie, les ciels étoilés ou lunaires, les rêves d'enfants ou de plus grands... Les RPG innovent cette année, avec des photos géantes posées sur les façades de la Grand Rue courant septembre, et sur les grilles de la Sous-préfecture.

Conférences et ateliers

Au programme l'utilisation de techniques de création de panoramiques, d'un logiciel de traitement d'images «grand public», la fabrication d'une vidéo ou de tirages papier au platine-palladium à partir de négatifs grand format.

Un espace rencontres permettra aux passionnés des clubs régionaux de partager leur enthousiasme avec les visiteurs et aux laboratoires professionnels invités de présenter leurs prestations.

Une bourse au matériel photo-vidéo d'occasion le 2 octobre

Le dimanche, s'ajoutera une bourse au matériel d'occasion accessible avec le billet d'entrée aux expositions.

Enfin, pour les amateurs un concours sera organisé sur le thème de l'édition. Les lauréats ainsi que les finalistes seront exposés pendant le week-end.

Annie AUTIER - Fraîcheur matinale



Benoît RAJAU



France - Loir et Cher



www.contactimages.org

Ciné, ciné, cinéma

La 100 000^{ème} du Rouge & Noir
Pour la rentrée, le Rouge & Noir célèbre son 100 000^{ème} spectateur. **Surprise à la clé ! L'heureux lauréat se verra attribuer un joli prix ciné-ophile.**

Autre temps fort de l'automne, le Festival du cinéma italien d'Annecy auquel s'associe le Rouge & Noir, avec deux films : « Habemus Papam » de Nanni Moretti, et « Une vie tranquille » de Claudio Cupellini, qui sera présent durant la projection.

Le 8 octobre, reprise de la Lanterne magique

Le club de cinéma 6-12 ans donne rendez-vous un samedi par mois aux enfants, pour une demi-journée découverte autour d'un film commenté et d'animations ludiques.

Analyses de film

Les analyses de film reprennent le 18 septembre avec « Furie » de Fritz Lang, puis « La soif du mal » d'Orson Welles, le 9 octobre.

Chaque mois le programme sur :
www.cine-rouge-et-noir.fr
Contact : 06 47 82 66 44



En savoir plus Lycée Mme de Staël
Samedi 1^{er} octobre, de 9h à 22h
Vernissage à 19h
Dimanche 2 octobre, de 9h à 18h

Instantanés en ville...

SCÈNES MUSICALES À ST-JULIEN

Du 11 juin au 31 juillet, les scènes musicales ont investi les quartiers de St-Julien. Un été rythmé, festif et créatif laissant la part belle aux jeunes talents amateurs comme aux monstres sacrés du rock, de la pop ou du blues. Retours en images.

Cet été, la diversité des animations, sans jamais déroger à la qualité, a su séduire un public très large. Dès le 11 juin, les **concerts de la cour 1603** ont accueilli les jeunes talents locaux comme le groupe RARE ou les musiciens de l'association Kazafrica. La **Fête de la musique** a, elle, repris ses marques en centre-ville, avec l'éclectisme et l'esprit sympathique qui font son succès.



Les **Musicales** ont pris le relais avec ses soirées concerts en ville et dans les hameaux de Thairy et de Cervonnex. Le comité d'organisation (Guitare en Scène, Comité des Festivités, Service culturel, l'Harmonie,...) a proposé une belle programmation avec 12 dates à la clé. L'équipe organisatrice s'est étoffée de nouvelles associations, dont l'Eveil de Thairy qui a su mobiliser les habitants du hameau.



Un pari réussi pour les Musicales qui ont su fidéliser les spectateurs de tous les quartiers. En guise de final, la soirée Tremplins Guitare en Scène a accueilli de jeunes talents prometteurs comme Taro & Jiron, venus du Japon.



Pensez à nous transmettre régulièrement les photos et comptes-rendus de vos manifestations sur notre adresse e-mail :

communication@st-julien-en-genevois.fr
St-Julien.info s'en fera l'écho avec plaisir.

L'été musical s'est achevé avec le **Festival Guitare en scène**. Les festivaliers venus de toute la France, de la Suisse voisine et pour certains d'Europe ont vibré au son des pointures internationales du blues, du rock, du jazz ou de la pop. Louis Bertignac, Keziah Jones, Joe Satriani, Steve Lukather, Boxon, Bellrays, DKT/MC5, Iggy et les Stooges et son légendaire déhanchement...



Instantanés en ville...



© BNB



© BNB

L'affaire à dénicher sous le soleil ou à l'ombre des parasols des commerçants de la **Braderie** ou des exposants du vide-greniers



© BNB



Fête aux costumes

La Fête des bénévoles au Centre de loisirs de Cervonnex



© BNB

Sous casques et en pleine verdure, les St-Juliennois à la découverte de l'histoire de « Clara » à la Sous-préfecture.



© BNB

St-Julien prend le relais pour la dernière étape du **Tour du Canton de Genève**.



© BNB



Inauguration de la rue des Chênes



La carrière de Mme Bouchez, directrice de l'école maternelle de Buloz, saluée en mairie à l'occasion de son départ en retraite.



© BNB



© BNB



© BNB

Un 14 juillet pluvieux mais toujours aussi animé !

Un été découvertes pour les plus jeunes avec le Service enfance-jeunesse



© BNB



© BNB

© BNB

Agenda... ST-JU, J'Y VAIS !

Sport, culture, loisirs : les grandes dates à retenir !

Septembre

SAMEDI 3

Ouverture du dépôt d'Arc-en-ciel

La Passerelle du Salève 2, Av. Louis Armand
Ouvert tous les samedis - **de 8h à 12h**

Hors vacances scolaires

Sortie nature aux chalets de Balme et visite guidée de la chapelle baroque Notre Dame de la Gorge

Organisées par l'association Découvertes, en covoiturage. Inscriptions obligatoires à partir du 25 août, places limitées.
04 50 04 85 12 et 04 50 49 10 86

LUNDI 5

Rentrée scolaire adultes aux Ateliers d'art Marie-Pierre Maurer

9 bis rue Amédée VIII de Savoie
Horaires et renseignements sur :
www.ateliers-dart-marie-pierre-maurer.com

MERCREDI 7

Mini-racontages - Dès 3 ans - Entrée libre Bibliothèque municipale - 10h30

Rentrée scolaire enfants aux Ateliers d'art Marie-Pierre Maurer

VENREDI 9

Spectacle : « Couleur Orientale »

Chorégraphié et mis en scène par Malika Merouani, MJC - 12 € **L'Arande - 20h**

SAMEDI 10

Forum des associations et fête du sport



Organisé par le Comité des Festivités, la MJC et l'OMS

Entrée libre

Complexe de la Paguette de 10h à 18h

Visites guidées de la ville de Fribourg et du musée du papier peint à Mézières

Association Découvertes. Inscriptions obligatoires à partir du 5 sept., places limitées.
04 50 04 85 12 et 04 50 49 10 86

LUNDI 12

Café citoyen « Le patrimoine, mémoire vivante de la culture dans le temps et l'espace », avec Jean-Luc Daval, organisé par la MJC en partenariat avec l'Université Populaire de Savoie - Entrée 2 €
L'Arande - 20h

DU 14 SEPTEMBRE AU 22 OCTOBRE

Exposition des peintures de Laurent Deprez et des sculptures sur pierre de Dominique Vuichard

Les Ateliers d'art de Marie-Pierre Maurer
Vernissage le samedi 17 sept. **de 17h à 21h**
Du mercredi au vendredi **de 14h à 18h30**
Samedi **de 10h à 12h**

VENREDI 16 ET DIMANCHE 17

Journées européennes du Patrimoine

Votre ville et son patrimoine autour de quelques monuments constitutifs.
Programme et associations partenaires page 8.

DIMANCHE 18

Un film, un auteur, un commentaire
Analyse du film « Furie » de Fritz Lang
Animé par Abderrahmane Bekiekh
Cinéma Rouge & Noir - 13h30 et 17h

DU JEUDI 22 AU SAMEDI 24

Ouverture de la saison culturelle

Théâtre sous chapiteau :
« L'Avare » d'après Molière par la Comédie de Genève.

Dès 7 ans - Gratuit (sur présentation d'un billet et dans la limite des places disponibles)
Réservation obligatoire : 04 50 75 07 54

Judi 22 : **Centre-ville - 20h**

Vendredi 23 : **Quartier St-Georges - 20h**

Samedi 24 : **Quartier Puy-St-Martin - 20h**

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25

Exposition d'art

Au programme, peinture techniques diverses, sculptures, organisées par l'association Art-Club.

Entrée libre.

L'Arande - 9h à 19h

Vernissage le samedi 24 **à 17h**

Octobre

SAMEDI 1^{er}

Exposition Monet - Fondation Gianadda à Martigny. Association Découvertes
Inscriptions obligatoires à partir du 22 sept.
04 50 04 85 12 et 04 50 49 10 86

SAMEDI 1^{er} ET DIMANCHE 2

« **Voir en grand** » avec les 8^{èmes} rencontres photographiques du Genevois
Lycée Mme de Staël
Samedi de **de 9h à 22h** (vernissage à **19h**)
Dimanche **de 9h à 18h**

MERCREDI 5

Mini-racontages - Dès 3 ans - Entrée libre
Bibliothèque municipale - 10h30

DU JEUDI 6 AU DIMANCHE 9

Théâtre : « Rose's Café »
Association Côté Cour 1603 - **L'Arande - 17h**

VENREDI 7

Café des parents avec Brigitte Marquet et Rebecca Ingold.

En partenariat avec l'École des Parents
Entrée libre - Le Blé en herbe - **L'Arande - 10h**

Club Ado

Un club de lecture pour vos grands enfants.
Sur inscription au 04 50 49 47 21
Entrée libre

Bibliothèque municipale - 17h30

Rencontre d'auteur

Rencontre avec l'un des auteurs du prix Rosine Perrier - Entrée libre
Bibliothèque municipale - 20h

SAMEDI 8

Fête de la pomme

En faveur d'AALFA et du secours catholique, organisée par le Comité des Festivités

Place de la Poste - de 9h à 18h

Reprise du club de cinéma 6-12 ans

« La lanterne magique »

04 50 75 76 71 ou 06 47 82 66 44

Cinéma Rouge & Noir

Séances à **9h45 et 13h15**

DIMANCHE 9

Un film, un auteur, un commentaire
Analyse du film « La soif du mal » d'Orson Welles. Animé par Abderrahmane Bekiekh
Cinéma Rouge & Noir - 13h30 et 17h



LUNDI 10

Café philo « La sécurité pourrait-elle être une menace pour la liberté ? », par Alain Gentil. Organisé par la MJC en partenariat avec l'Université Populaire de Savoie - Entrée 2 € **L'Arande - 20h**

MARDI 11

« Pas de frontière pour votre emploi de demain » - Forum de l'emploi transfrontalier, organisé par Pôle Emploi - Entrée libre **Complexe sportif de la Paguette 9h30 à 17h**

MERCREDI 12

Théâtre : « Grain » par la Cie *ensemble fa7* Dès 6 mois, spectacle de 35 mn - Entrée 4 € **L'Arande - 10h et 17h**

SAMEDI 15

Marché éco-bio - Organisé par Apollon 74 Entrée libre **L'Arande - dès 10h**

MARDI 18

Soirée pyjamas Mini-racontages sur le thème de la peur pour les grands dès 6 ans Sur inscriptions : 04 50 49 47 21 - Entrée libre **Bibliothèque municipale - de 20h à 21h**

MERCREDI 19

Théâtre : « Le Pays de rien » par le Théâtre de l'Embellie. Dès 7 ans - Réservation au 04 50 75 07 54 - **L'Arande - 17h**

DIMANCHE 23

L'Ekiden des 4 Hameaux 300 athlètes pour un marathon relais Inscriptions jusqu'au 16 octobre (minuit) Contact : ekiden-asj74@sfr.fr **Stade de la Paguette - Départ 10h**

Jeux pour tous, avec les animateurs de l'activité « St'Ju en jeux ». Organisé par la MJC Entrée libre - **L'Arande - de 13h30 à 18h30**

DU LUNDI 24 AU JEUDI 27

Théâtre « Lysistrata, la révolution des femmes », d'après Aristophane, par la Troupe fictive, mise en scène par A. Bertin. Association Cinegob. **L'Arande - 20h30**

VENDREDI 28

Club Ado Club de lecture (grands enfants) Sur inscription : 04 50 49 47 21 - Entrée libre **Bibliothèque municipale - 17h30**

Novembre

VENDREDI 4

Club Ado Club de lecture (grands enfants) 04 50 49 47 21 - Entrée libre **Bibliothèque municipale - 17h30**

DU 5 NOV. AU 17 DÉCEMBRE

Exposition des pastels de Marcel Mille



Les Ateliers d'art de Marie-Pierre Maurer Du mercredi au vendredi : **14h à 18h30** Samedi : **10h à 12h**

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6

Salon des métiers d'art Entrée libre - **L'Arande** Samedi **9h30-19h** - Dimanche **10h-18h30**

MERCREDI 9

Mini-racontages - Dès 3 ans - Entrée libre **Bibliothèque municipale - 10h30**

DU SAMEDI 12 AU JEUDI 17

Semaine de la solidarité internationale Pour que solidarité rime avec fête et réflexion. Programme disponible à la MJC 04 50 49 23 68 - Entrée libre - **L'Arande**

LUNDI 14

Café citoyen, organisé par la MJC en partenariat avec l'Université Populaire de Savoie - Entrée 2€ - **L'Arande - 20h**

JEUDI 17

Théâtre : « Un jour j'irai à Vancouver » de Rachid Bouali - Dès 12 ans Réservation : 04 50 75 07 54 **L'Arande - 20h**

VENDREDI 18

Visite Guidée de l'ONU à Genève Association Découvertes. Inscriptions obligatoires à partir du 10 novembre - places limitées 04 50 04 85 12 et 04 50 49 10 86

VENDREDI 18 AU DIMANCHE 20

Exposition artisanale Organisée par l'association Arc-en-Ciel du Genevois - Entrée libre Vendredi **de 18h30 à 20h** Samedi et dimanche **de 10h à 19h** **L'Arande**

SAMEDI 19

Bus culturel - Pour aller voir le spectacle Symphonia Piesni Zalosnyck de Kader Attou à Château Rouge - Inscriptions MJC **Départ de L'Arande - 19h30**

Cabaret poétique et singulier

« La petite porte », de et par Marie Babel En interaction avec le public, ponctuées de poèmes et textes d'auteur. **Salle du Savoie - 20h30**

DIMANCHE 20

Analyse du film «L'homme qui tua Liberty Valance» de John Ford. Animé par Abderrahmane Bekiekh **Cinéma Rouge & Noir - 13h30 et 17h**

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20

Concours de Tir à l'Arc Cie des Archers de St-Julien - Ouvert au public - Entrée libre - Infos : Dorine Besson 06 63 78 80 31 - **Salles des Burgondes**

MARDI 22

« Vivre avec des troubles de l'apprentissage », Conférence-débat parentalité, organisée par la MJC et ses partenaires **L'Arande - 20h30**

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27

Exposition Lez'Arts de St-Julien / salon d'art contemporain Entrée libre **L'Arande - 9h à 18h** Vernissage le samedi 26 à **18h** Séance de dédicace de Bruno Doutremer et Françoise Frère Dimanche 27 **de 9h à 12h**

Directeur de la Publication
Jean-Michel THÉNARD - Maire

Rédactrice en chef
Annie STALDER

Maire-Adjointe à la Communication
En collaboration avec les Services municipaux et la Communauté de Communes du Genevois

Secrétariat de rédaction
Juliette de Boisfleury - Caroline Delaporte - Christophe Lévêque

Crédit photos
AIGIA, BNB, Cie « Les Trois Points de Suspension », Comité des Festivités, Guitare en Scène, Lionel Antoni, Mairie de St-Julien, Makak Janbé Croco, Minh Tran, MJC, Pôle Emploi, CEI Neuf.

Rédaction / Conception : **AIGIA**
Impression : Imprimerie **Serasset** / Tirage : 7000 exemplaires

NATURE TOUR



L'EKIDEN DES 4 HAMEAUX

St Julien en Genevois

23 octobre 2011

Départ : 9h30

RENSEIGNEMENTS :

www.nature-tour.ca-des-savoie.fr

